

AGIR POUR DEMAIN

LE BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

33^{ème}

député sur 577



20

questions orales
au Gouvernement



5 000

dossiers traités



1 200 000€

de réserve
parlementaire
pour la
circonscription



240

associations
aidées



160

permanences
cantonales



BILAN DE MANDAT EDITORIAL

RESPECTER MES ENGAGEMENTS

Depuis 2002, je me suis fixé comme objectif de travailler en toute transparence et de respecter mes engagements. C'est pour cela que, comme en 2007, avec ce numéro spécial de « la lettre du député » j'ai plaisir à vous adresser mon bilan de mandat pour cette législature. Même s'il est relativement complet, ce document ne se veut ni parfait ni exhaustif. Il est un éclairage sur l'action que j'ai menée tant à l'Assemblée nationale (travaux en séance, en commission...) que sur le terrain (interventions, visites d'entreprises, permanences, rencontres thématiques...).

Vous verrez que je me suis dépensé sans compter pour mériter la confiance que vous m'avez témoignée et de l'honneur qui est le mien de vous représenter. D'ici quelques semaines, certains, que souvent vous connaissez peu, ne manqueront pas de vous dire que le député sortant ne fait rien, vous conteront de belles choses et vous feront de belles promesses. Plus simplement, je préfère les actes aux paroles.

Bonne lecture, amitiés,

Philippe Folliot ■

SOMMAIRE

- | | | | |
|----|-------------------------------|----|---|
| 2 | Mes engagements | 14 | Mes combats pour la circonscription |
| 3 | Le rôle du député | 18 | Des initiatives |
| 4 | Un député libre de ses votes | 19 | La réserve parlementaire |
| 5 | Interventions en séance | 21 | Proche des citoyens |
| 8 | Les propositions de loi | 22 | La semaine du député |
| 9 | La vie parlementaire | 23 | L'équipe parlementaire et Agir Pour Demain |
| 10 | La Commission Défense | 24 | Le redécoupage électoral du Tarn ou la démocratie bafouée |
| 12 | Les questions écrites | | |
| 13 | Les questions au Gouvernement | | |

MES ENGAGEMENTS

Un député

LIBRE...

J'AI TOUJOURS VOTÉ EN MON ÂME ET CONSCIENCE,
EN DEHORS DES JEUX DE PARTIS RÉCUSANT LA POSTURE DE CEUX QUI VOTENT TOUJOURS
POUR DANS LA MAJORITÉ OU TOUJOURS CONTRE DANS L'OPPOSITION

Un député

IMPLIQUÉ ET PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

CLASSÉ 33^{ÈME} DÉPUTÉ LE PLUS ACTIF SUR 577, ENGAGÉ POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT NATIONAL

Un député

PROCHE DE VOUS

TRÈS PRÉSENT SUR LE TERRAIN ET INVESTI DANS CHACUN DES DOSSIERS DE LA CIRCONSCRIPTION,
PROMOTEUR DU TARN À PARIS

Un député

COMMUNICANT ET ACCESSIBLE

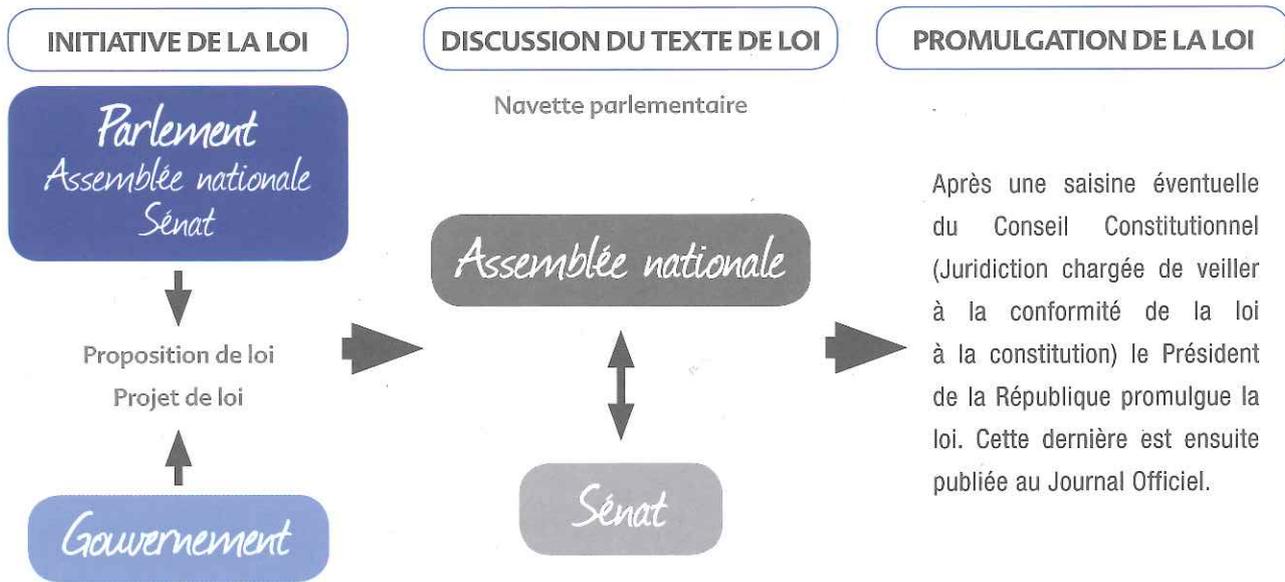
DES LETTRES D'INFORMATION ET DES RÉUNIONS PUBLIQUES RÉGULIÈRES,
DES CENTAINES DE RENDEZ-VOUS, UN SITE INTERNET MIS À JOUR QUOTIDIENNEMENT
ET PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK, TWITTER)

LE RÔLE DU DÉPUTÉ

Réconcilier les citoyens avec la vie politique est un des combats importants du député du Tarn. Cela passe par du travail et de la transparence. Philippe Folliot n'a eu de cesse de faire les deux, se battre pour les dossiers qui lui tiennent à cœur et communiquer sur son action publique.

Le député a pris à cœur sa mission de législateur en s'impliquant sur les trois volets qui structurent le pouvoir législatif sous la V^{ème} République :

- Le député vote la loi ;
- Le député contrôle le Gouvernement ;
- Le député est au service de la population.



Dans les 10% de députés les plus actifs !

L'activité d'un parlementaire est difficilement quantifiable notamment en circonscription où on ne peut juger objectivement de sa proximité avec les citoyens, de l'efficacité de ses interventions. L'ensemble de mon travail est consultable sur le site internet de l'Assemblée nationale (www.assemblee-nationale.fr).

Bilan à mi-mandat de Philippe Folliot

"J'essaie d'être actif à l'Assemblée et présent sur le terrain"

A mi-parcours de son mandat, Philippe Folliot, député de Castres-Montagne, fait le bilan de son action. Une démarche qui s'inscrit

« Je suis membre de la commission de la Défense nationale depuis 2002. J'ai été élu à la vice-présidence par mes pairs, c'est une marque de confiance que j'ai assumée de manière pleine et entière. C'est aussi une



De plus, en ce qui concerne l'activité législative, le Parlement met en place des outils de contrôle efficaces de la présence et du travail des députés, tout comme des sites d'initiative citoyenne (www.nosdeputes.fr).

En 2009, un classement réalisé par les journalistes du site internet lesinfos.com m'a désigné comme 39^{ème} sur 577 députés en matière de travail parlementaire. Et un autre classement, réalisé l'année suivante par le journal *l'Express* m'a classé 33^{ème} !

Politique.

Folliot assidu à l'Assemblée



Le député castrois. Photo DDM, archives

tagne) qui apparaît comme le plus assidu. Il est classé à la 33^e place sur 577. Ce classement tient compte du nombre d'interventions en séances et en commissions, du nombre de rapports présentés et des questions posées. Toutes les données ont été trouvées sur le site de l'Assemblée nationale.

Le député arrive nettement en tête des députés tarnais devant (dans l'ordre) Thierry Carcenac (PS), Jacques Valax (PS) puis Bernard Carayon (UMP), tous les trois classés au delà de la 200^e place.

Infos disponibles sur www.lesinfos.com

Classement du travail parlementaire

Philippe Folliot en tête des députés tarnais

UN DÉPUTÉ LIBRE DE SES VOTES

Voter la loi

Les parlementaires examinent sûrement trop de lois, parfois dans la précipitation. Par exemple, lors de la seule session d'octobre 2009 à septembre 2010, l'Assemblée nationale a siégé près de 1100 heures, a adopté 112 lois et plus de 23 000 amendements ont été déposés, soit quatre fois plus que la moyenne du travail parlementaire dans les années 1960. La prolifération de textes masque des réformes incomplètes et même souvent inapplicables car les décrets permettant la mise en œuvre des lois n'ont pas le temps d'être édités ! On assiste à de plus en plus de textes dont la portée normative est restreinte, de simples déclarations d'intention qui ne devraient pas être des textes de loi. Enfin, on peut regretter que le Gouvernement ait utilisé trop de fois la procédure d'urgence - qui tend à devenir la procédure classique - permettant de limiter la lecture des textes à deux lectures.

Actif et présent à l'Assemblée nationale, Philippe Folliot participe à de nombreux travaux législatifs à chacune des étapes de la procédure parlementaire. Il a toujours respecté ses engagements en conservant sa liberté de vote, libre et indépendant, récusant le principe de ceux qui votent toujours « pour » parce qu'ils sont dans la majorité, ou de ceux qui votent toujours « contre » parce qu'ils sont dans l'opposition.

IL A VOTÉ POUR :	IL A VOTÉ CONTRE :	IL S'EST ABSTENU SUR :
La loi portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail	La loi de modernisation de l'économie	La réforme de la Constitution
La réforme portuaire	La loi Hadopi	La loi sur les OGM
La modernisation du marché du travail	La loi sur la réforme du service public de la télévision	La ratification du traité de Lisbonne
Le livre numérique	Le redécoupage des circonscriptions électorales	La réforme de la gendarmerie
La loi instaurant le revenu de solidarité active (RSA)	Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales	La loi « Hôpital patient santé territoires »
La loi de maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile	La loi T.E.P.A. (bouclier fiscal) ...	La loi sur le logement
La poursuite de l'intervention militaire en Afghanistan		La loi de modernisation de l'agriculture ...
Le Grenelle de l'Environnement		
Le sauvetage de l'économie		
La loi relative à l'extension du régime de retraite		
La réforme de la Poste		
L'ouverture à la concurrence des jeux en ligne		
La loi contre la récidive criminelle		
La loi relative à la création des maisons d'assistants maternels		
Les lois Grenelle 1 et 2		
La loi relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives		
La loi tendant à allonger les congés exceptionnels accordés aux salariés lors du décès d'un enfant, d'un conjoint ou d'un parent proche		
La loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. ...		

Le vote du budget

Le vote du budget est un moment important de la vie parlementaire. Il se décline en plusieurs votes : missions, recettes, dépenses, projets de loi de financement de la Sécurité sociale... Je me suis toujours opposé à voter un budget en déficit, c'est pourquoi je me suis le plus souvent abstenu lors des votes des projets de loi de finances ou des projets de loi de financement de la Sécurité sociale. La dette est pour moi un combat fondamental, sachant qu'aucun budget n'a été voté en équilibre depuis 1974 ! ■

INTERVENTIONS EN SÉANCE

PHILIPPE FOLLIOU EST INTERVENU EN SÉANCE À DE NOMBREUSES REPRISES DANS L'HÉMICYCLE (PLUS DE 1 000 FOIS), CE QUI LUI VAUT D'ÊTRE UN DES DÉPUTÉS LES PLUS ACTIFS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (33^{ÈME} SUR 577). EN TANT QUE PORTE-PAROLE DE SON GROUPE, OU À TITRE PERSONNEL, VOICI QUELQUES TEXTES SUR LESQUELS IL S'EST IMPLIQUÉ PLUS PARTICULIÈREMENT.

La loi sur les OGM

Le député du Tarn a émis beaucoup de réserves sur l'autorisation des cultures OGM dans les parcs naturels régionaux comme en témoigne son intervention en séance : « J'estime que nous devons fermement nous opposer à la brevetabilité du vivant et veiller à ce que la coexistence avec les autres agricultures (biologiques, conventionnées, raisonnées) soit assurée. Par ailleurs, le droit pour le paysan d'utiliser une partie de sa production comme semence, est pour nous imprescriptible comme la sauvegarde du patrimoine génétique de l'humanité ».

Tout en récusant les positions extrémistes de ceux qui veulent empêcher la recherche française en la matière, il a par ailleurs voté en faveur de l'amendement « Chassaing » qui visait à préserver les secteurs de production de qualité des cultures OGM.

Philippe FOLLIOU veut un débat sur les O.G.M

Question actualité du 4 octobre 2006 (extrait du compte rendu analytique de l'Assemblée nationale)

M. Philippe Folliot - Monsieur le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, il semble que vous ayez décidé de déposséder le

Interpellation du Gouvernement

Philippe Folliot demande la vérité sur les prix à la consommation

Philippe Folliot avec ses collègues députés du Groupe Nouveau Centre a adressé un courrier à

La loi de modernisation de l'économie (LME)

Il s'est beaucoup impliqué sur ce texte en reprenant à la tribune de l'Assemblée les mots du Général de Gaulle, « la politique de la France ne se fait pas à la corbeille de la Bourse ». De même aujourd'hui elle ne doit pas se faire en fonction des intérêts du caddie de Monsieur Michel-Edouard Leclerc.

Cette loi, qui s'annonçait comme une réforme en faveur des consommateurs et du pouvoir d'achat, n'en a eu que l'apparence. En effet, le Gouvernement est resté sourd aux mises en garde des professionnels et des députés contre les effets néfastes de cette loi sur le commerce de proximité. Sans garde-fous suffisants, les mesures relatives à l'urbanisme commercial, les périodes de soldes dérégulées et les concessions faites aux grands groupes agroalimentaires (notamment sur la question des marges arrières) l'ont poussé à voter contre ce texte. Cette loi est un coup dur pour les économies de proximité, à contre-temps de son époque.

Hadopi

Philippe Folliot a voté contre la loi Hadopi, tout d'abord parce qu'elle sera difficilement applicable. Ensuite, si le député du Tarn n'est pas opposé à des sanctions "graduées" permettant aux auteurs de se prémunir du vol, il a regretté la posture inflexible du gouvernement. Ce dernier n'ayant voulu céder ni sur la nature administrative et non judiciaire d'Hadopi, ni sur la double peine que fait encourir la loi aux usagers dont l'accès internet est coupé et qui doivent tout de même payer leur abonnement mensuel. Par ce vote, Philippe Folliot s'est opposé à toute censure du net.

Les retraites agricoles

Philippe Folliot est intervenu à la tribune de l'Assemblée nationale comme porte-parole de son groupe sur la proposition de loi du groupe socialiste relative à l'extension du régime de retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux de l'agriculture. Il a très clairement pris position en faveur de cette proposition de loi car "il s'agit d'une mesure allant dans le sens de l'équité et de la justice sociale dans un contexte de crise économique qui touche plus particulièrement le secteur de l'agriculture". Il a aussi évoqué à cette occasion la situation très difficile des petites retraites des agriculteurs dans le Tarn et notamment dans le secteur des Monts de Lacaune. Enfin, ce n'est pas parce

Philippe Folliot à l'écoute des agriculteurs

Avant la discussion de la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) qui sera bientôt discutée à l'assemblée nationale, le député de la troisième circonscription, Philippe Folliot, vient de consacrer une journée au terrain, via des visites d'exploita-



qu'un texte a été proposé par l'opposition, que la majorité doit le récuser par principe. C'est pour cela que les centristes ont voté en faveur de cette proposition de loi, contrairement au groupe UMP.

La loi sur le travail du dimanche

Philippe Folliot contre la banalisation du travail le dimanche

« De mon point de vue, le repos dominical est un pilier de notre civilisation. D'un point de vue économique, la libéralisation et la dérégulation du temps de travail ne lui semblent pas non plus des réponses efficaces et pertinentes pour faire avancer la question du pouvoir d'achat, qui plus est dans la crise actuelle. Les premiers touchés seront les emplois précaires (CDD, CAE,...) ainsi que les petits commerces qui se verraient concurrencés de manière déloyale. Aussi, il semble que nous ayons atteint un juste équilibre entre, d'une part, la règle générale qui astreint à une fermeture dominicale et, d'autre part, les dérogations existantes qui ont leur justification. C'est la raison pour laquelle il a voté contre cette proposition de loi. »

Fidèle aux valeurs qu'il a toujours défendues et soucieux de son indépendance et de sa liberté de parole, le député tarnais s'est opposé à toute remise en cause de la législation actuelle sur le travail dominical.

Dans une société de consommation et de sur-information, il a la conviction que le temps dominical reste une valeur forte, un repère pour préserver le lien social et les valeurs humanistes.

D'un point de vue économique, la libéralisation et la dérégulation du temps de travail ne lui semblent pas non plus des réponses efficaces et pertinentes pour faire avancer la question du pouvoir d'achat, qui plus est dans la crise actuelle. Les premiers touchés seront les emplois précaires (CDD, CAE,...) ainsi que les petits commerces qui se verraient concurrencés de manière déloyale.

Aussi, il semble que nous ayons atteint un juste équilibre entre, d'une part, la règle générale qui astreint à une fermeture dominicale et, d'autre part, les dérogations existantes qui ont leur justification. C'est la raison pour laquelle il a voté contre cette proposition de loi.

La LOPPSI (Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure)

Philippe Folliot s'est exprimé lors du débat de cette loi sur un amendement visant à lutter contre les jeux dangereux.

Le phénomène des jeux dangereux et des pratiques violentes, observable dans le milieu scolaire comme dans le cadre familial, se présente sous diverses formes, allant des jeux de non-oxygénation (« jeu du foulard ») aux jeux d'agression. Les séquelles, physiques comme morales, qu'en gardent les enfants qui y participent, volontairement ou de façon contrainte, sont indéniables, certains de ces jeux entraînant parfois même la mort.

Une circulaire du 20 mai 2009 a déjà ordonné une prévention active de ce type de jeu à l'école. Malgré tout, les enfants ne bénéficiaient d'aucune protection en dehors du cadre scolaire, et notamment contre les sites internet incitant à ce genre de pratiques. Philippe Folliot a défendu cet amendement, adopté à l'unanimité, insistant sur la gravité de ces actes, et la nécessité d'intervenir afin d'interdire la diffusion de telles incitations et de sanctionner plus durement les responsables des sites Internet hébergeant de telles vidéos.

LOPPSI : Philippe Folliot légifère pour une meilleure protection des enfants contre les jeux dangereux

Jeudi matin, se poursuivait dans l'hémicycle la discussion sur la LOPPSI, engagée depuis mardi à l'Assemblée nationale. Après être intervenu dans la discussion générale, Philippe Folliot s'est exprimé lors du débat sur un amendement visant à lutter contre les jeux dan-

Service civique volontaire

Philippe Folliot, porte-parole sur la proposition de loi relative au service civique : « C'est la jeunesse d'aujourd'hui qui fera la France de demain »

Philippe Folliot est intervenu jeudi 4 février lors de la discussion générale sur la création du service civique volontaire. Il est revenu sur la nécessité, après la

pour mission première de clarifier et d'unifier la plupart des statuts existants sous le label de service civique, et de simplifier la procédure d'accueil des volon-

Philippe Folliot est intervenu lors de la discussion générale sur la création du service civique volontaire. Il est revenu sur la nécessité, après la disparition en 1997 du service militaire, de redonner un second souffle à l'engagement citoyen qui doit contribuer à la construction de la Nation.

Le service civique volontaire a pour mission de faciliter l'insertion sociale des jeunes. Le texte crée ainsi un dispositif juridique uniforme, applicable à tous les types de volontariat de service civique, ouvert aux 18-25 ans et réalisable sur une période de trois ans qui pourra être fractionnée. Le député du Tarn a par ailleurs évoqué la perspective à terme d'un service civique obligatoire.

La reconnaissance des agglomérations enclavées

Le Grenelle de l'environnement a été l'occasion d'attirer l'attention sur de nouvelles problématiques. Le député du Tarn a pour sa part contribué à faire émerger la notion d'« agglomérations enclavées » dans la loi, sous forme d'un amendement au projet de loi de Grenelle. Ceci permettra ainsi de mieux prendre en compte les éléments dérogatoires en faveur de nouvelles infrastructures routières dans une perspective d'aménagement du territoire. Il est clair que cette disposition a consolidé le dossier de l'auto-
route Castres-Toulouse. L'agglomération Castres-Mazamet est en effet la seule agglomération de 100 000 habitants en France à ne disposer ni d'auto-
route, ni de gare TGV ni d'aéroport international.

Sans le vote de cet amendement, le projet d'auto-
route Castres-Toulouse n'aurait pas pu voir le jour. ■

La Dépêche du Midi

CASTRES

Législatif. Un détail qui peut consolider le projet d'auto-
route Castres-Toulouse.

Un amendement de la loi Grenelle 1 proposé par le député Folliot

désenclave

Folliot reste vigilant pour l'auto- route

Alors que la première phase d'études et de concertations est aujourd'hui terminée à propos de l'auto-
route Castres-Toulouse et que se prépare maintenant le dossier restreint, le député Philippe Folliot reste très vigilant sur ce projet important pour le bassin castro-mazametais.
C'est pourquoi le parlementaire n'a pas tardé à réagir cette semaine dès qu'il s'est rendu compte que la très estimable association TDIE (transport développement responsabilité environnement)



La loi de modernisation de l'agriculture (LMA) et l'interdiction des fast-foods à proximité des écoles

Dans le cadre de cette réforme d'ensemble du monde agricole, Philippe Folliot a rencontré des agriculteurs et organisé des réunions de travail auxquelles ont participé le président de la Chambre d'agriculture du Tarn, les représentants de la FDSEA, les Jeunes Agriculteurs, la Coordination Rurale, la Confédération Paysanne et l'APLI. Ceci a permis de défendre un certain nombre d'amendements (une trentaine) et d'en faire adopter deux :



- Développement des circuits courts agricoles et surtout des débouchés dans les secteurs de la restauration collective (écoles, hôpitaux, armées, prisons, etc.) afin d'une part de soutenir l'agriculture locale, enracinée dans un territoire de production, et d'autre part d'améliorer la qualité de l'alimentation avec des produits de saison bénéficiant des savoir-faire locaux.
- Mise en place d'un programme de mobilisation des bois dans la stratégie locale de développement.
- Il a enfin déposé un amendement permettant aux élus locaux d'interdire la construction d'un restaurant fast-food à moins de 200 mètres d'un établissement scolaire. Cet amendement trouvait parfaitement sa place dans la définition d'une véritable politique nationale de l'alimentation proposée par le projet de loi, et visait à endiguer la pandémie d'obésité qui frappe tous les pays occidentaux. Il a été refusé.

"Au final, je me suis abstenu sur ce projet de loi. La LMA, si elle comporte quelques avancées superficielles et nombre de progrès utiles, ne sera malheureusement pas la grande loi tant attendue par notre agriculture française et, a fortiori, tarnaise. Il faudra beaucoup de travail et d'intelligence collective sur le terrain pour donner forme au nouveau modèle agricole français dans un contexte de concurrence mondiale sauvage, où l'Europe ne joue pas suffisamment son rôle de régulateur."

La réforme des retraites

Au cours des débats sur la réforme des retraites, Philippe Folliot a défendu un projet de réforme permettant la mise en place d'un régime unique de retraites qui ferait appel au même effort pour tous. Soit un régime universel par répartition, géré par les partenaires sociaux et restant basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Aujourd'hui il est trop tard pour ne rien faire au prétexte que cette réforme de fond n'a pas été engagée. La réforme des retraites est un premier pas important qui va dans le sens d'une véritable prise de responsabilité envers les générations futures. Toutefois elle est largement insuffisante pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2018 : les travaux du COR, sur des bases économiques optimistes, montrent un besoin de financement de 48 milliards alors que seuls 23 milliards semblent couverts. Toutefois, la prise en compte de la pénibilité au travail, des carrières longues, et des retraites agricoles est une avancée partielle mais notable.

Estimant que le projet de réforme va malgré tout dans le bon sens, même s'il ne répond pas à l'ensemble des conditions du texte que nous défendions initialement et que des interrogations persistent (le départ sans décote à 67 ans), Philippe Folliot a pris ses responsabilités, et a choisi de voter pour.

Loi sur la dépendance

Philippe Folliot a organisé plusieurs réunions et rencontres (notamment avec les associations d'aide à domicile et les EHPAD de la circonscription) pour aboutir à une réelle coproduction législative avec les acteurs du terrain au sujet de cette loi sur la dépendance. Il a regretté que le gouvernement ait retiré de l'ordre du jour ce texte car une réforme en la matière est urgente et nécessaire.

Le livre numérique

Philippe Folliot est intervenu à l'Assemblée nationale dans le débat sur la proposition de loi relative au prix du livre numérique. Ce texte donne pour la première fois une définition du livre numérique, en tant qu'œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs et commercialisée à la fois sous forme numérique et imprimée ou susceptible de l'être. Le député du Tarn a pris position en faveur de la proposition de loi.

L'amendement Folliot sur les circuits courts adopté

Je m'étais beaucoup investi sur la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) discutée au Parlement au mois de juin 2010. J'avais notamment organisé des auditions avec les différents responsables syndicaux agricoles du département. J'avais aussi visité quelques exploitations agricoles de la circonscription pour discuter sur le terrain avec les producteurs et prendre note de leurs revendications et attentes.

A la suite de mon travail parlementaire et de cet amendement, un décret sur la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire a été publié le 2 octobre 2011 au Journal officiel. Ce dernier impose notamment une plus grande variété alimentaire dans les menus proposés.

Je me félicite du fait que les cantines scolaires et plus généralement la restauration collective, puissent désormais s'approvisionner en circuits courts. C'est une avancée très attendue par les agriculteurs qui espèrent ainsi sécuriser la vente de leurs productions.

Cette mesure permettra de redistribuer la valeur ajoutée au profit des agriculteurs en diminuant le coût des intermédiaires. Elle permettra en outre de préserver l'environnement en limitant le déplacement des produits », fait-on valoir au ministère de l'Agriculture. Ce dernier souligne également que la nouvelle réglementation ne signifie pas pour autant que les cantines pourront s'approvisionner auprès des seuls producteurs locaux, un critère de proximité pouvant être contraire au droit européen de la concurrence. C'est la raison pour laquelle la notion de circuits courts a été privilégiée, a-t-on ajouté de même source. ■

LES PROPOSITIONS DE LOI

Propositions de loi dont Philippe Folliot est l'auteur

LA MISSION DE LÉGISLATEUR DU PARLEMENTAIRE EST PARTAGÉE ENTRE LES PROJETS DE LOI, MAJORITAIRES, ÉMANANT DU GOUVERNEMENT, ET LES PROPOSITIONS DE LOI D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE. LES INSTITUTIONS DE LA V^{ÈME} RÉPUBLIQUE DONNENT DE FAIT UN POIDS BEAUCOUP PLUS IMPORTANT AUX PROJETS DE LOI, À L'INITIATIVE DE L'EXÉCUTIF. NÉANMOINS LES DÉPUTÉS PEUVENT DÉPOSER DES TEXTES (DISPONIBLES EN INTÉGRALITÉ SUR DEMANDE), VOICI CEUX QUE PHILIPPE FOLLIOT A DÉPOSÉS :

- **Proposition de loi visant à limiter le transport des cigarettes pour lutter contre les achats transfrontaliers.** Cette loi visait à limiter à deux cartouches de cigarettes les achats de tabac effectués en dehors du territoire national. En effet, si la hausse du prix du tabac fonctionne comme politique de santé, les achats transfrontaliers constituent un effet pervers qu'il convient d'enrayer tant la qualité douteuse de certains approvisionnements faisait une concurrence déloyale aux buralistes.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre le frelon asiatique.** Le frelon asiatique (*vespa velutina*), introduit par inadvertance en France en 2004 est aujourd'hui un véritable fléau qui menace à la fois la filière apicole, la sécurité des personnes et la biodiversité. Sans prédateur, *vespa velutina* doit être classée comme espèce nuisible afin de pratiquer une lutte organisée massive sur fonds publics.

- **Proposition de loi relative à la lutte contre l'inégalité de la répartition des médecins sur le territoire français.** Le désert médical menace de nombreux territoires ruraux. La fuite des médecins a des causes multiples (salarisation, isolement...). La loi doit prévoir des dispositifs incitant de jeunes médecins généralistes à s'installer dans nos campagnes sur le modèle des pharmacies, c'est l'objet de cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la distribution des surplus alimentaires.** Les grandes surfaces jettent chaque année des centaines de tonnes de denrées encore comestibles. Cette loi vise à permettre aux collectivités d'organiser un circuit local de récolte et de redistribution de ces denrées aux associations caritatives et banques alimentaires dans le respect des normes sanitaires.

Propositions de loi co-signées

AU COURS DE SON MANDAT PHILIPPE FOLLIOT A CO-SIGNÉ PLUS DE 60 PROPOSITIONS DE LOI DÉPOSÉES PAR SES COLLÈGUES DÉPUTÉS, PARMIS LESQUELLES :

- Proposition de loi relative à l'inscription des noms des Morts pour la France sur les monuments aux Morts.
- Proposition de loi organisant un déploiement équilibré et coordonné du très haut débit.
- Proposition de loi visant à limiter les marges dans la grande distribution, à renforcer le pouvoir d'achat et à améliorer l'information du consommateur.
- Proposition de loi visant à renforcer durablement la compétitivité de l'agriculture française.
- Proposition de loi visant à faciliter l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de député.
- Proposition de loi pour la défense et la promotion des langues régionales.
- Proposition de loi visant à favoriser le développement des modes de déplacement doux et peu polluants.
- Proposition de loi relative à la protection du consommateur contre les services de messageries surtaxés.
- Proposition de loi tendant à inscrire sur la carte Vitale la mention « donneur d'organes »
- ...

Reclassement des salariés, la loi FOLLIOT adoptée à l'unanimité !

En mai 2009, les salariés d'une entreprise textile de Castres sont licenciés pour des raisons économiques. Contrainte par le code du Travail, l'entreprise, qui dispose d'usines à l'étranger, leur propose un travail équivalent pour 69€ par mois en Inde... C'est la consternation chez les salariés qui se retrouvent au chômage mais, en plus, profondément heurtés par cette proposition indigne.

J'ai aussitôt réagi en déposant sur le bureau de l'Assemblée une proposition de loi qui corrige cette obligation légale humiliante. J'en ai été le rapporteur au nom du groupe Nouveau Centre et apparentés devant la Commission des Affaires sociales. A ce titre, j'ai pu auditionner tous les syndicats de salariés et les représentants d'entreprise, et un large consensus s'en est dégagé. **Ainsi, fait rarissime, le texte a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale et quelques mois plus tard par le Sénat.** Désormais la règle du reclassement à l'étranger d'un salarié français licencié devra se faire sous deux conditions : qu'il soit d'accord sur le principe d'un travail hors de France et que les conditions de rémunération soient les mêmes qu'en France, c'est à dire à salaire équivalent. Depuis le vote de ce texte, on n'entend plus parler de propositions indécentes dans les médias.

Politique. Pour éviter les reclassements indécents.

La loi Folliot votée à l'unanimité

La proposition de loi de Philippe Folliot adoptée par l'Assemblée



LA VIE PARLEMENTAIRE



Les groupes d'amitié

Les groupes d'amitié servent à entretenir et resserrer les liens entre la France et les pays voisins ou plus lointains. C'est à ce titre que les députés, fidèles à la tradition de la présence française sur la scène internationale, représentent l'Assemblée nationale auprès de nombreux parlements étrangers. Ils constituent aussi une source d'information importante pour le ministère des Affaires étrangères sur l'actualité et le climat politique et socio-économique de ces pays.

Philippe Folliot, voix du Parlement français au Maroc

Philippe Folliot s'est rendu les

Lors de leurs visites, les délégations parlementaires rencontrent leurs homologues au sein du groupe d'amitié correspondant. Philippe Folliot a effectué à ce titre plusieurs déplacements (Cameroun, Salvador, Bulgarie, Roumanie). Il a notamment pu participer avec son homologue Oliver Luksic, député au Bundestag, à un séjour de contact franco-allemand. Enfin, le député de Castres a accompagné le Président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, lors d'un déplacement au Japon pour une visite de solidarité aux victimes du tsunami de Fukushima.

Au cours de ce mandat, le député du Tarn a été membre des groupes d'amitié suivants : France-Allemagne, France-Bulgarie, France-Espagne, France-Japon, France-Maroc, France-Nouvelle Zélande, France-Pérou, France-République Tchèque.

Les groupes d'étude et de travail

Les groupes d'étude ont pour fonction de travailler sur des sujets précis que la commission compétente ne peut examiner avec autant d'attention que nécessaire. Leurs membres informent le Gouvernement des mesures législatives à prendre et l'alertent sur l'actualité la plus récente. Ils servent également de relais entre la population, les associations et les ministères concernés. Enfin, ils proposent des amendements aux différents textes de loi touchant à ce sujet.

Dans ce cadre, Philippe Folliot a pu exercer les fonctions suivantes au cours de son mandat :

Politique. Le député a manifesté à Paris mardi. Folliot toujours actif à propos du Tibet

Avant-hier à ce lieu, 50000 manifestants du soulèvement populaire du Tibet dont la répression par les autorités chinoises avait fait plus de 80 000 morts.

de l'ouest le député du Tibet a-tout de 10 ans. C'est un geste symbolique de soutien à la lutte non-violente de Su Shaochi le Dalai Lama dans sa recherche de sa

- Vice-président des groupes "Parcs naturels régionaux", "Réserve citoyenne", "Textile" et "Tibet";
- Secrétaire des groupes "Hôtellerie, restauration et loisirs", "Médicament";
- Membre des groupes "Agro-alimentaire et filière agricole", "Alimentation et santé", "Chasse et territoires", "Construction et logement", "Défense", "Économie sociale", "Élevage", "Enseignement privé sous contrat et hors contrat", "Entrepreneuriat au féminin", "Humanitaire", "Industrie chimique", "Prévention et lutte contre la profanation des lieux de culte et cimetières", "Ruralité", "Sport et éducation sportive", "Sports mécaniques", "Tauromachie", "Télé médecine" et "Tourisme".

EN BREF

Folliot a rencontré le Dalai Lama à Paris

Philippe Folliot, député de la 3^e circonscription du Tarn, s'est dit « choqué » après la réception en catimini, réservée au Dalai-lama, chef spirituel des Tibétains, mer-

CASTRES

Philippe Folliot se propose de mettre en relation des députés de tous les départements de France avec les députés de tous les départements de France.



RUGBY LOISIRS.

Folliot et Valax dans le XV parlementaire



Jacques Valax est accroupi au premier rang et Philippe Folliot derrière lui décalé sur la droite.



Philippe Folliot dans la mêlée

Philippe Folliot, amateur de rugby, fait partie de l'équipe du XV du parlement français. Le député castrois a participé dernièrement

Le XV du Parlement

Malgré un emploi du temps bien rempli, je trouve le temps pour profiter des matchs de rugby en tant que spectateur mais aussi comme joueur ! Supporter du CO et du SCA devant l'éternel, je porte régulièrement le brassard de l'équipe pluraliste du XV Parlementaire. J'en suis aujourd'hui co-président avec mon ami Germinal Peiro, député de la Dordogne. En 2007, lors de la Coupe du Monde parlementaire de rugby en France, nous avons gagné la coupe du « fair play ». Cette année, à l'occasion du challenge mondial en Nouvelle-Zélande nous avons décroché la deuxième place derrière... les All Blacks !

Commissions extra-parlementaires

PHILIPPE FOLLIOT NOMMÉ PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'ÉTAT OUTRE-MER

Après le prix du Chef d'état-major de la Marine, Philippe Folliot est à nouveau récompensé pour son engagement en faveur de l'Outre-mer après avoir été nommé le 7 décembre dernier par Bernard Accoyer, le Président de l'Assemblée nationale, membre titulaire

Certains députés peuvent siéger dans des organismes extra-parlementaires (institutions, commissions, comités...) dans lesquels la présence d'un parlementaire est requise.

Au cours de ce mandat, Philippe Folliot a eu l'honneur d'être proposé membre titulaire

de deux organismes extra-parlementaires : le Conseil National de l'Aménagement et du développement du Territoire (CNADT) et la Commission d'évaluation des politiques d'Outre-Mer. La nomination au CNADT est une reconnaissance du travail parlementaire qu'il a fourni notamment lors de son intervention sur le Grenelle de l'Environnement en faveur des agglomérations enclavées. La nomination auprès de la commission d'évaluation des politiques d'Outre-Mer intervient suite à la publication du livre "France-sur-Mer, un empire oublié" qui fait à présent référence, lui permettant de suivre le développement économique et social des collectivités ultra-marines. Enfin, Philippe Folliot est également membre suppléant du conseil supérieur de la réserve militaire.

Le député junior

Chaque année, les adultes de l'Assemblée nationale laissent leur place aux plus jeunes dans le cadre du Parlement des enfants. Cette initiative permet à 577 enfants scolarisés dans le primaire de siéger sur les bancs du Palais Bourbon et de travailler sur une proposition de loi qu'ils soumettent à leurs aînés. Une classe de la circonscription est désignée chaque année pour élire le député junior, une première épreuve du suffrage universel pour le jeune député.

Philippe Folliot tient beaucoup à ce symbole qui permet aux citoyens en herbe de côtoyer le processus démocratique et même d'y participer. Au cours de ce mandat, quatre députés junior ont successivement été élus : Rudy FRASSIN (2008), Adrien BOUYSSOU (2009), Hugo COULIOU (2010) et Jahed FIAN (2011). Tous les ans le député junior accompagne Philippe Folliot lors des cérémonies du 11 novembre.

LA COMMISSION DÉFENSE

CHACUN DES 577 DÉPUTÉS DOIT SIÉGER DANS L'UNE DES HUIT COMMISSIONS PERMANENTES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

- Affaires culturelles et éducation
- Affaires économiques
- Affaires étrangères
- Affaires sociales
- Défense nationale et forces armées
- Développement durable et aménagement du territoire
- Finances
- Lois

Philippe Folliot siège pour sa part depuis 2002 dans la Commission de la Défense, dont il a été membre, secrétaire puis vice-président. Dans ce cadre, il travaille sur l'ensemble des textes relatifs à la Défense, ou à l'organisation des forces armées de notre pays. Au sein de la Commission, il a eu l'occasion de travailler sur l'ensemble du processus législatif (rapports parlementaires, lois, projets de loi de finance...) et notamment sur le Livre blanc de la Défense. Voici le compte-rendu de cinq années de travail en Commission Défense.

Vice-président de la Commission Défense

Philippe Folliot, vice-président de la commission défense

A l'occasion du renouvellement du bureau de la commission, Philippe Folliot est élu vice-président de la commission.

Après en avoir été le secrétaire entre 2007 et 2009, puis rapporteur du budget « logistique et soutien inter-armées », Philippe Folliot a été élu vice-président de la Commission de la défense en juillet 2009. Cette nouvelle responsabilité est une reconnaissance par ses pairs pour le travail important qu'il a fourni au sein de la commission.

Il est également porte-parole des questions de Défense pour son groupe et l'a représenté lors de la rédaction du Livre blanc de la Défense en 2007.

Philippe Folliot élu vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale

A l'occasion du renouvellement du bureau de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale qui s'est déroulé mercredi dernier, Philippe Folliot, député du Tarn, a été élu vice-président de la commission.

Le 5 mai 2010 il a été désigné par la Commission Défense rapporteur de la mission d'information sur les actions civilo-militaires (ACM). Cette désignation fait suite aux initiatives originales proposées par le député lors de la présence du 8^{ème} RPIMA en Afghanistan pour l'aide aux populations.

Premier auditeur tarnais de l'IHEDN

Enfin, après une année de présence assidue et de travail intensif, j'ai reçu officiellement mon diplôme d'auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) au titre de la 61^{ème} session nationale. En effet pendant près d'un an, j'ai été retenu tous les vendredis et samedis matins pour des conférences, rencontres et travaux en commission. J'ai également effectué de nombreuses visites sur le terrain à la rencontre des unités des différentes composantes de nos forces armées (terre, air, mer...).

Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale

Philippe Folliot diplômé

Après une année de présence assidue et de travail intensif, Philippe Folliot a reçu officiellement son diplôme d'auditeur de l'IHEDN.

Je suis le premier parlementaire tarnais à intégrer la session nationale de l'IHEDN. ■

Travail en séance publique

TOUT AU LONG DE SON MANDAT, PHILIPPE FOLLIOT EST INTERVENU À LA TRIBUNE SUR L'ENSEMBLE DES TEXTES CONCERNANT LA DÉFENSE, ET NOTAMMENT :

- La création de la délégation parlementaire au Renseignement
- La modernisation des institutions de la Vème République
- Les budgets de la Défense (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012)
- Le code défense
- La loi sur la gendarmerie nationale
- La loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI)
- La loi de programmation militaire (années 2009 à 2014)
- La réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français
- La loi de lutte contre la piraterie
- Le débat sur les actions civilo-militaires
- La loi sur l'encadrement militaire des mineurs délinquants
- Les accords de Défense avec le Cameroun (rapporteur)
- Le Livre Blanc de la Défense

EN PLUS DES NOMBREUSES INTERVENTIONS SUR CES TEXTES, IL EST L'AUTEUR DE PLUSIEURS RAPPORTS PARLEMENTAIRES :

- Rapport pour avis sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun instituant un partenariat de Défense.
- Rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 2008, « logistique et soutien inter-armées »
- Rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 2009, « logistique et soutien inter-armées »
- Rapport d'information déposé pour la Commission Défense en conclusion des travaux d'une mission d'information, sur les actions civilo-militaires

Travail en Commission

Enfin, dans le cadre des réunions de la Commission défense qui se tiennent hebdomadairement, étant l'un des députés les plus actifs, il a pu auditionner de nombreuses personnalités du monde de la Défense afin d'éclairer ses travaux. Sans être exhaustifs nous pouvons citer :

- Hervé Morin, Ministre de la Défense
- Gérard Longuet, Ministre de la Défense
- Jean-Claude Mallet, Président de la Commission du Livre blanc de la Défense
- Luc Vigneron, Président-directeur-Général de Thalès
- Alain Juppé, Ministre des Affaires étrangères
- Les aumôniers en chef des armées
- Les associations de retraités militaires
- Jacques Belle, Président de la commission consultative du secret de la Défense nationale
- Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'Armée de Terre
- Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des Armées
- Daniel Jouanneau, ambassadeur de France au Pakistan
- Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées
- Jean de Ponton d'Amécourt, Ambassadeur de France en Afghanistan
- Frédéric Péchenard, directeur général de la police nationale
- Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères
- Roland Gille, directeur général de la gendarmerie nationale
- Pierre-François Forissie, chef d'état-major de la Marine
- Jean-Paul Palomeros, chef d'état-major de l'Armée de l'Air
- ...

Le Livre Blanc de la Défense (2008)



FOLLIOT COLONEL DE RÉSERVE

Le député de la circonscription de Castres et apparenté Nouveau Centre, Philippe Folliot, a reçu le titre de colonel de réserve de la Défense Gérard Longuet, à l'occasion de sa venue à Castres vendredi dernier et de son passage au sein du 8^e RPIMA. Le ministre a indiqué : « à l'Assemblée Nationale vous êtes connus, vous êtes soutenus ». Puis, Philippe Folliot a reçu le titre de colonel de réserve au sein de la réserve citoyenne. « L'armée a besoin d'hommes civils, avec le député Philippe Folliot vous en avez un », a insisté le ministre.

En 2008, une vaste consultation a été engagée dans le cadre du Livre blanc de la Défense. Ce document fixe les options de notre système militaire pour les quinze à vingt ans à venir. Le dernier datait de 1994 et, depuis lors, le contexte dans lequel évoluent nos armées a profondément changé : mise en place de la professionnalisation à partir de 1995, multiplication des menaces et des sources de conflits à travers le monde, vieillissement important de nos équipements, contrainte budgétaire... A ce titre, Philippe Folliot a eu l'honneur de prononcer un discours à la tribune de l'Assemblée nationale qui est l'aboutissement d'un long travail collectif. En septembre 2007 se mettait en place la commission chargée de l'élaboration du Livre blanc, présidée par Jean-Claude Mallet, Conseiller d'Etat. Auditionné par cette commission, le député du Tarn avait tenu à préparer cette intervention en réunissant à Castres les principaux acteurs locaux de la Défense et du monde combattant : amical des anciens et officiers du « 8 », de la gendarmerie, représentants de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), anciens combattants... Ces échanges ont enrichi sa contribution en tant que parlementaire.

Puis est venu le temps du travail en Commission défense dans lequel il s'est particulièrement investi en tant qu'un des sept membres du bureau. Les nombreuses auditions que les membres de la Commission ont réalisées ont permis d'avoir une vue d'ensemble des enjeux militaires, géostratégiques et budgétaires pour juger en connaissance de cause de la pertinence des conclusions du Livre blanc.

8^{ème} RPIMA en Afghanistan, du terrain à la tribune

Je me suis senti particulièrement concerné par l'engagement militaire français en Afghanistan, et ce d'autant plus que le 8^{ème} Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine de Castres était en première ligne. Je me suis beaucoup investi sur ce dossier pour expliquer les raisons de cette intervention aux Français, mais aussi parce que j'ai été profondément bouleversé par le drame de la vallée d'Uzbin en 2008 qui a coûté la vie à huit militaires de notre régiment.

Souhaitant partager le quotidien des soldats, j'ai eu l'occasion de me rendre à quatre reprises en Afghanistan dans quatre bases (FOB) différentes, parfois dans des conditions difficiles comme en novembre 2008. Cette connaissance du terrain ainsi que les nombreuses discussions libres avec soldats et officiers ont nourri mes interventions à la tribune de l'Assemblée nationale du haut de laquelle j'ai pu soutenir la poursuite des OPEX en décembre 2009 lors du débat

8^{ème} RPIMA Philippe Folliot en Afghanistan

Philippe Folliot, député de la troisième circonscription, rencontre l'afghan...

PHILIPPE FOLLIOT EN AFGHANISTAN

« La mission des hommes du 8^e RPIMA est difficile »

Le député du Tarn, Philippe Folliot, a accompagné le ministre de la défense, Hervé Morin, en Afghanistan, le week-end dernier. À cette occasion, il a pu rencontrer les hommes du 8^e RPIMA de Castres déployés sur place depuis début juillet. Entretien.

VOUS AVEZ rencontré, le week-end dernier, les soldats du 8^e RPIMA en Afghanistan. Dans quelle région sont-ils déployés et quelle est leur mission ?

Ils sont basés dans une région située au nord-est de Kaboul, dans le district de la Sapka. Le 8^e RPIMA a pris le relais de forces américaines qui ont été réaffectées dans une autre partie du pays. À terme, lorsque toutes les forces armées seront arrivées, l'effectif des militaires français s'éleva à 800 hommes, dont 500 du 8^e.

Leur mission est difficile car ils se trouvent dans une zone délicate. Depuis leur deux points de surveillance - Fob-Nijab et un autre un peu plus éloigné,



Ph. Folliot, portant le ruban jaune, signe de soutien des Castrais à leurs soldats, entouré de 4 militaires du « 8 ».

en Afghanistan, les hommes du 8^e ont déjà eu cinq accrochages et font feu à deux reprises avec le mortier.

Mais, c'est là leur mission : ils ne restent pas enfermés dans un fortin, mais assurent une mission de sécurité du territoire, en contact avec la population civile et en collaboration avec l'armée afghane.

Quel est le moral des soldats sur le terrain ?

Leur moral est bon. Ils se sont entraînés pour cette mission et connaissent les risques et les dangers qu'ils encourrent. Le 8^e RPIMA est là au cœur de son métier. Intérieurement, leur situation est correcte même si leurs condi-

Quel message leur a adressé le ministre de la défense ?

Hervé Morin leur a adressé un message de confiance, et a agité au président afgan, Hamid Karzai, et à son ministre de la Défense, que nous avons rencontré, que la France leur avait envoyé les meilleurs. Personnellement, je leur ai remis combien nous étions fiers d'eux. C'est un élément important pour la ville de Castres et la France de savoir qu'ils peuvent compter sur ce régiment.

Le matériel entre le Président de la République et l'armée est-il palpable sur le terrain ?

Très honnêtement, les hommes du 8^e RPIMA savent que qu'ils avaient été recrutés par cette

Cette visite vous est-elle utile dans le cadre de votre mission de conseiller de la Commission Défense à l'Assemblée ?

Elle m'a permis de la nécessité de poursuivre la réforme de l'armée, surtout au niveau des engins et du matériel. Sur place, nous avons utilisé un matériel qui ne pouvait valoir que sous certaines conditions. Nous avons une armée de qualité mais de grandes incertitudes persistent sur les équipements militaires, notamment les moyens de transport.

Quels cadeaux avez-vous offert au régiment castrais ?

cérémonie Folliot ravive la flamme du soldat inconnu

Le 11 novembre 1923, André Magniot, ministre de la Guerre, a été le premier. Et depuis, tous les ans à 11h20, la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris est ravivée. Lundi Philippe Folliot, député de Castres-Moutagne, vice-président de la Commission de la Défense à l'Assemblée Nationale a eu l'honneur, au cours d'un cérémonial particulier, de raviver la flamme en compagnie du Général Davy, gouverneur militaire de Paris, et du colonel Chasbonnet, chef de corps du 8^e RPIMA. En effet, en présence exceptionnelle du député du « 8 »



Après la présence d'une petite délégation de Tarnais comme André Caboul, maire de Lacaze et conseiller général et Pierre Guais, maire de Viane

et de sa garde, de la 1^{re} compagnie du régiment castrais commandée par le capitaine Reynaud, actuellement dans la capitale dans le cadre des réalités du plan « Vigi-Pirate », cette cérémonie avait un air castrais. Philippe Folliot en a profité pour rendre hommage à ses deux grands-pères paternels, Eugène Falbau et maternel, Justin Cabrière, tous deux poilus de 14-18 et de dire qu'il était honoré de présider une cérémonie qui se réalisait en présence du 8^e RPIMA dont il a rappelé l'exemplarité de leur action, d'Afghanistan à Vigi-Pirate, pour défendre la sécurité de notre pays.

parlementaire sur la situation en Afghanistan : « En dépit de la faillite morale du discours de la guerre contre la terreur tel que formalisé par le Président Bush, malgré la rupture dans un grand nombre de démocraties du consensus initial, c'est bien notre sécurité qui reste aujourd'hui engagée en Afghanistan ».

Aujourd'hui, nos troupes commencent à se désengager du terrain après avoir effectué un travail remarquable sur place, laissant les Afghans libres de disposer de leur destin. ■

LES QUESTIONS ÉCRITES

Contrôler le Gouvernement

Le député contrôle le pouvoir exécutif par ses interventions et ses questions (Questions écrites, Questions au Gouvernement, Questions orales sans débat). Il interpelle les ministres et les Secrétaires d'Etat sur des sujets tant d'intérêt national que local.

Les questions écrites permettent d'interpeller par écrit un Ministre sur un point précis de la législation pour lui demander des éclairages ou une explication. Contrairement aux pratiques de certains parlementaires, qui, pour masquer un manque d'assiduité à l'Assemblée, et dont le secrétariat pratique à merveille le copié-collé pour artificiellement « faire du chiffre », au cours de ces cinq années, Philippe Folliot a déposé près de 600 questions écrites dont la plupart ont reçu une réponse des ministères concernés. Voici une liste non exhaustive :

EDUCATION, FAMILLE, SCOLARITÉ :

- Facilitation de l'adoption des enfants par des familles d'accueil
- Equilibre nutritionnel dans les cantines
- Accès aux études supérieures pour les classes populaires
- Evolution du dispositif ANAH
- Enseignement des sciences économiques dans le secondaire
- ...

DÉFENSE

- Responsabilité de la France dans le massacre des Harkis
- Indemnisation des pupilles de la Nation
- Reconnaissance de l'exposition des militaires à l'amiante
- ...

SANTÉ ET TRAVAIL

- Hydratation des salariés sur leur lieu de travail
- Reconnaissance de la profession d'assistant dentaire
- Reconnaissance du grade master pour les élèves infirmiers
- Politiques publiques de lutte contre les allergies respiratoires
- Conséquence de l'attribution d'une nouvelle licence de téléphonie mobile
- Dangereusité des passages à niveau
- Reconnaissance du grade master pour les orthophonistes
- ...

CULTURE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

- Contrôle de la numérisation pour « Google » des fonds de la Bibliothèque nationale de France
- Déploiement et couverture du territoire par la TNT
- Reconnaissance des langues régionales
- Suppression de la publicité des chaînes publiques après 20h
- ...

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

- Reconnaissance du droit de préférence des propriétaires de terrains boisés
- Revalorisation de la retraite des agriculteurs
- Orientations de la réforme de la PAC
- Dispositifs visant à promouvoir les systèmes d'assainissement non-collectifs
- Évolution des prêts bonifiés pour les agriculteurs
- ...

ECONOMIE ET SOCIAL

- Devenir du dispositif « 0 charges » pour les employeurs
- Etat de l'investissement public en Midi-Pyrénées
- Bilan de l'action d'Oseo dans le Tarn
- Bilan de la politique industrielle dans le cadre du plan de relance
- Devenir des « prêts-relais »
- Devenir des bureaux de postes ruraux
- ...

Voici une partie de mes statistiques parlementaires depuis 2007 :

- 570 questions écrites (n°2 en Midi-Pyrénées sur 26 députés)
- 21 questions d'actualité (n°1 en Midi-Pyrénées sur 26 députés)
- 160 interventions en séance publique (n°2 en Midi-Pyrénées sur 26 députés)
- 110 interventions en commission (n°1 en Midi-Pyrénées sur 26 députés)
- 5 rapports parlementaires
- 4 propositions de loi dont une votée
- 65 co-signatures de propositions de loi

parlementaires

Folliot, un député bosseur

Le nouveau classement révélant l'assiduité des députés à l'Assemblée nationale vient d'être réalisé et publié sur le site lesinfos.com. Dans le Tarn, c'est Philippe Folliot qui arrive en tête.

S'appuyant sur des données de l'Assemblée nationale, le site internet lesinfos.com a établi un classement concernant l'assiduité des députés tarnais, c'est Philippe Folliot (divers droite) qui est le plus actif avec 167 interventions. Il se classe ainsi à la 33^e place sur 577 députés de...

le chiffre

167

INTERVENTIONS » assemblées. C'est le nombre d'interventions effectuées par le député Philippe Folliot à l'Assemblée nationale entre avril 2009 et le 12 mai 2010. Ce classement, à l'encontre de celui de l'année dernière, ne prend pas en compte le nombre de questions orales ou écrites adressées au gouvernement.

« Au-delà de ce classement qui est représentatif du travail des députés français, le vrai juge de paix reste l'électeur. » Lors du classement...



LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Les Questions d'actualité

Les questions au Gouvernement du mardi et mercredi après-midi sont un temps fort et très symbolique de notre démocratie. Ces questions permettent aux députés d'interpeller les membres du Gouvernement sur les sujets qui font l'actualité. Le ministre concerné est obligé d'y apporter une réponse immédiate. La séance est retransmise en direct sur France 3 et la chaîne parlementaire (LCP) disponible sur le réseau de télévision numérique terrestre (TNT).



AU COURS DE CE MANDAT, PHILIPPE FOLLIOT A PU POSER 21 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT :

- Le **23 octobre 2007** sur le bilan de la Coupe du monde de Rugby en France
- Le **9 avril 2008** sur l'émotion qu'avait suscitée l'escorte du passage de la flamme olympique à Paris pour les JO de Pékin
- Le **25 juin 2008** sur la construction d'une Europe de la Défense
- Le **21 mai 2008** pour faire part de ses inquiétudes sur le devenir du « 1% logement »
- Le **9 décembre 2008** sur les crédits nécessaires alloués aux Instituts Universitaires de Technologie
- Le **20 janvier 2009** sur la taxation que font peser les Etats Unis d'Amérique sur l'importation de Roquefort
- Le **11 mars 2009** sur la répression du régime chinois à l'encontre du peuple tibétain
- Le **12 mai 2009** sur l'avenir de la gendarmerie
- Le **27 octobre 2009** sur la crise du lait qui secoua alors violemment le monde agricole
- Le **15 décembre 2009** sur la profanation d'une mosquée à Castres
- Le **19 janvier 2010** sur le rachat à prix préférentiel de l'énergie photovoltaïque
- Le **6 avril 2010** sur la crise industrielle et les Etats généraux de l'Industrie qui ont suivi
- Le **4 mai 2010** sur les problématiques d'insécurité dans le monde rural
- Le **19 octobre 2010** sur l'emprisonnement honteux de Liu Xiaobo, dissident chinois et Prix Nobel de la Paix
- Le **1^{er} février 2011** sur la grève des CRS
- Le **15 mars 2011** sur l'accident nucléaire de Fukushima au Japon
- Le **12 avril 2011** sur l'intervention militaire en Libye pour lutter contre le régime du colonel Kadhafi
- Le **5 octobre 2011** sur les perspectives d'avenir de la gendarmerie nationale
- Le **15 novembre 2011** sur la journée nationale du souvenir
- Le **21 décembre 2011** sur le frelon asiatique
- Le **31 janvier 2012** sur le plan social de la Maison du Jambon

Philippe Folliot défend la gendarmerie nationale

Pour des traditionnelles questions d'actualité au gouvernement Philippe Folliot, député du Tarn, secrétaire de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale, a interrogé Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, sur le devenir de la gendarmerie. Il a regretté le nouveau report de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi relatif à la gendarmerie. Il a également fait part d'inquiétudes partagées par beaucoup sur le maintien du statut militaire et des missions spécifiques des gendarmes (police judiciaire, lutte contre

Question d'actualité de Philippe Folliot sur la crise agricole

Dans le cadre des questions d'actualité, Philippe Folliot a interrogé mardi 27 octobre le gouvernement sur la crise sans précédent dans le secteur agricole.

Les députés du Groupe Nouveau Centre et apparentés ont en effet décidé au mois de septembre de poser chaque semaine une question relative à la situation du monde rural et agricole.

Philippe Folliot a profité de cette occasion pour attirer l'attention sur la situation tarnaise, dans les secteurs du Réalmontais et des Monts de Lacauze, que le député de la troisième circonscription suit attentivement.

Il rencontre en effet régulièrement les représentants des filières agricoles tarnaises (chambre, FDSEA, APII) et les agriculteurs.

STATUT DES GENDARMES

Le député Folliot interpelle le ministre de l'Intérieur



Le député (Nouveau Centre) Philippe Folliot a profité de la séance de questions au gouvernement du 5 octobre pour interpellier le ministre de l'Intérieur au sujet des doutes que pouvaient ressentir les gendarmes sur l'avenir de leur institution. Prenant d'abord pour exemple le

fait que la sécurité du président de la République, lors de son déplacement en Libye, avait été assurée par les seuls policiers, il a ensuite insisté sur le fait que « c'est surtout au quotidien, dans les rapprochements, souvent légitimes et indispensables, que les gendarmes ont le sentiment d'être moins égaux que leurs confrères policiers. Bien sûr, les contraintes sur les effec-

LES DÉPUTÉS PEUVENT ÉGALEMENT POSER DES QUESTIONS ORALES SANS DÉBATS DIFFUSÉS LE MARDI MATIN SUR LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE ET PLUS PRÉCISÉMENT EN LIEN AVEC DES PRÉOCCUPATIONS LOCALES. LE DÉPUTÉ DU TARN A PU EN POSER CINQ AU COURS DE SON MANDAT :

- Le **13 mai 2008** sur l'insertion de la liaison autoroutière Castres-Toulouse dans le cadre du Grenelle de l'Environnement
- Le **2 juin 2009** sur l'inquiétude de toute une profession face à la disparition programmée du « 1% logement »
- Le **8 décembre 2009** sur l'évolution des territoires de Santé en France
- Le **3 mars 2011** sur l'achèvement urgent des travaux de la rocade d'Albi
- Le **jeudi 2 février 2012** sur les dérives financières de Cap' Découverte

diation qui a abouti en janvier 2011 à une table ronde entre les professionnels du Sidobre et les responsables de l'entreprise funéraire. Au terme de cette médiation conduite par Philippe Folliot, les deux parties ont pu finalement s'entendre sur de nouvelles relations commerciales plus respectueuses des intérêts de chacun avec d'un côté la sécurisation des approvisionnements en monuments funéraires et de l'autre la reconnaissance du savoir-faire des producteurs tarnais.



Philippe Folliot rencontre les granitiers du Sidobre

• Une soixantaine de personnes étaient présentes. Jeudi 2 avril, Philippe a organisé un débat sur le poids des taxes qui les fragilisent

Dans ce même esprit de défense du travail et des compétences des carriers et des granitiers français, le parlementaire tarnais a pris l'initiative d'écrire à Mme Sandrine Thiéfine, présidente du Groupe Roc-Eclerc, n°2 français du funéraire version « hard discount ». Dans ce courrier, il a souhaité réagir vigoureusement à un article paru dans un magazine spécialisé dans lequel on peut lire que les franchisés de Roc-Eclerc sont obligés de passer par la centrale d'achats du groupe « seule capable d'obtenir les meilleurs tarifs auprès des 8000 marbriers de Xiamen, au sud de Shangai ». Consterné par un tel cynisme qui aboutit lentement mais sûrement à la ruine de ce secteur industriel français, Philippe Folliot a publiquement condamné de telles pratiques, envisageant des réponses législatives pour les interdire.

Plus récemment il a écrit au maire de Toulouse, Pierre Cohen, pour vivement réagir contre sa décision de paver la rue Alsace-Lorraine, artère au cœur de la ville rose, avec du granit chinois et non du granit du Sidobre pourtant situé à quelques kilomètres de Toulouse ! Une lettre restée sans réponse... Sans parler de la place de l'Albinque de Castres qui, en pleine réfection, n'utilisera pas un gramme de notre granit du Sidobre !

Le Roquefort ne sera plus surtaxé aux Etats-Unis !

Suite à ses combats menés contre l'embargo américain sur le Roquefort, Philippe Folliot avait notamment proposé dès 1999 de surtaxer le Coca-Cola dans sa commune de Saint-Pierre-de-Trivisy. Il a écrit au Président Barack Obama dès son élection en 2008 afin de dénoncer l'honteuse surtaxation dont était victime le Roquefort depuis qu'une décision du Président Bush avait imposé 300% de taxe à l'importation du fameux fromage. Son courrier, par l'entremise d'un député américain prenant fait et cause pour cet incontournable

produit du sud-ouest, a provoqué un « buzz » médiatique. Le 6 mai 2009, la Commission européenne et les Etats-Unis d'Amérique ont pu trouver un accord pour abandonner une part de cette injuste surtaxe de 300% qui nuisait fortement aux exportations de Roquefort outre-Atlantique. Cela a été confirmé en 2011. ■

Roquefort : le député Folliot écrit à Obama

Suite à la décision de l'administration Bush de surtaxer le roquefort, par mesure de rétorsion au refus de Bruxelles d'importer du bœuf aux hormones américain, le député Philippe Folliot a écrit une lettre au nouveau président des États-Unis Barack Obama, afin qu'il s'occupe de ce sujet.

Rencontres sur la dépendance

La dépendance est un réel débat de société, entre allongement de la durée de vie et solidarité inter-générationnelle. Philippe Folliot a souhaité réaliser une large consultation avec les professionnels et les associations dans le cadre du projet de loi sur la dépendance présenté par le gouvernement en 2011. A ce titre, il a rencontré de nombreux acteurs dont la fédération des Aînés ruraux et le réseau ADMR et a organisé des réunions cantonales sur ce sujet.



Maison de retraite: une rencontre avec le député

Le déplacement de la députée et la prise en charge de la norme d'accessibilité sont des questions récurrentes, qui posent l'enjeu politique de nos quartiers ruraux et qui ont été débattus à l'Assemblée nationale dans quelques semaines. Ainsi, dans le cadre de la préparation de la loi sur la dépendance, le député Philippe Folliot a rencontré le personnel et les résidents de la Maison de Retraite de l'Écluse, accompagné de Stéphane la Bassetière-Morel, Conseiller de Monsieur le Maire de l'Écluse et des responsables

sur les difficultés spécifiques rencontrées par les résidents de maisons, problèmes liés aux coûts de location, de chauffage et de recrutement du personnel. Philippe Folliot a également rendu visite au foyer de l'ADMR pour rencontrer les membres d'équipe de cette association et faire le point sur les services assurés, la formation des personnels, la détermination du budget, l'impact socio-économique sur l'ensemble du territoire notamment dans les zones rurales, le bien-être des résidents et les modalités d'accueil de ceux qui sont soumis à la réflexion de

Portage des repas en zone de Montagne

Depuis 1995, à l'initiative du député de la Montagne alors président du SIVOM et Conseiller Général de Vabre, la Poste assurait dans le secteur des Monts de Lacaune un service unique en France de portage de plateaux repas aux personnes âgées ou isolées. Depuis 1999, ce service était encadré par une convention qui venait à échéance le 1^{er} juillet 2008. Au-delà de cette date, la Poste souhaitait qu'un appel d'offre soit lancé afin de se mettre en conformité avec le droit commun.

Après moult rebondissements (La Poste avait décidé un moment de se désengager du dispositif au motif que « le transport de denrées périssables

n'entre pas dans le cœur de métier de La Poste et des facteurs ») et grâce aux interventions répétées de Philippe Folliot, La Poste a finalement consenti à renouveler ce service exceptionnel dans les



Portage des repas à domicile: renouvellement du service

Entourant le député Philippe Folliot, les signataires de la nouvelle convention pour les portages des repas.

mêmes conditions. Le portage de repas dans les secteurs de Vabre et de Viane a donc été officiellement sauvé avec la signature, en décembre 2010 à la sous-préfecture de Castres, d'une convention entre les élus locaux (communauté de communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, Mairie de Viane), l'ADMR de Vabre et le directeur de la Poste du Tarn. Compte tenu de son enclavement, notre chère Montagne a besoin de prestations sur mesure, et l'image de proximité de La Poste ne peut que sortir renforcée d'un tel accord.



Le distributeur de billets en service

« Tout vient à point à qui sait attendre ». Je ne dirais pas enfin, je dirais tout simplement oui ! ». C'est avec son franc parler et sa ténacité que s'est exprimé le député Philippe Folliot lors de l'inauguration du distributeur de billets à la poste de Vabre.

La victoire de la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales

Je me bats de longue date pour la défense et la promotion des langues régionales en général et de l'occitan en particulier. Ce combat a abouti en 2008 au vote historique d'un amendement à la Constitution française qui précise que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

Philippe Folliot satisfait Les langues régionales enfin dans la Constitution !

Philippe Folliot se réjouit que l'Assemblée Nationale ait adopté de la discussion du projet de constitutionnelle sur la

langues régionales comme patrimoine de la nation. Pour Philippe Folliot qui se bat de longue date pour la défens

Maintien des services publics en zones rurales

Philippe Folliot et les élus de la Montagne ont agi en ce sens dans plusieurs dossiers. Ils ont interpellé le ministre de l'Aménagement du territoire afin de permettre l'installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) sur la commune de Vabre. Ils ont également défendu avec force et conviction des initiatives innovantes comme la maison des services publics de Lacaune ou la maison médicale de Brassac qui n'ont pu être réalisées que grâce au financement « Pôle d'excellence rurale » obtenu par le député.

Le député de Castres-Montagne est également intervenu à l'Assemblée nationale lors de la discussion sur le projet de loi « La Poste » en interpellant le gouvernement et ses collègues sur la nécessité de tenir compte de la spécificité des zones rurales où le service public est, par essence, « déficitaire ».

De même, il a fait de très nombreuses interventions pour déplorer le désert numérique qu'est en train de devenir notre Montagne. En première ligne son combat pour la téléphonie mobile et l'accès haut débit, des outils inséparables à présent de toute activité professionnelle. La couverture réseau des opérateurs de téléphonie mobile est insuffisante et il n'a cessé de leur rappeler l'obligation de couverture à 100% que leur imposent la loi et l'ARCEP.

Soutien aux territoires ruraux

Après avoir obtenu, fait unique, deux pôles d'excellence rurale (PER) qui couvrent toute la circonscription (sud du pays Albigeois pour la filière bois et Sidobre-Monts-de-Lacaune), Philippe Folliot continue de suivre et d'appuyer ces dossiers qui ont permis de réaliser pour le secteur Sidobre-Monts-de-Lacaune trois opérations exemplaires et reconnues : maison des services publics à Lacaune, maison de santé à Brassac, musée du Protestantisme en Haut-Languedoc à Ferrières. Ayant acquis la possibilité pour ces territoires de candidater à nouveau



pour la deuxième génération de PER 2010 qui font que Sidobre et Monts de Lacaune sont de rares territoires au niveau national à bénéficier de deux PER consécutifs, le député a également participé activement aux « Assises nationales de la ruralité » en proposant notamment un socle minimum de services publics opposables en zones rurales, c'est à dire garantis par l'Etat.

Le devoir de Mémoire et la reconnaissance des anciens combattants

Très concerné par les questions touchant au devoir de mémoire, le député de Castres avait déposé lors de son précédent mandat une proposition de loi visant à instaurer une journée nationale du souvenir (2005). Le texte prévoyait ainsi qu'au cours de la semaine précédant le 11 novembre, une demi-journée soit consacrée à la tenue de rencontres entre les élèves et les représentants des différentes associations d'anciens combattants. Le gouvernement et Nicolas Sarkozy ont entendu cet appel en proposant au Parlement de voter en 2012 un projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Enfin, le député tarnais a toujours défendu la cause des Anciens combattants en posant de très nom-

breuses questions écrites, en déposant un amendement en Commission Défense permettant de revaloriser leur pension de deux points en 2011 et plus récemment en restaurant le conservatoire de Mémoire AFN de Montredon-Labessonnié.

La lutte contre le frelon asiatique

Sensibilisé depuis plusieurs mois par la triple menace que constitue le frelon asiatique, Philippe Folliot a déposé en décembre 2011 une proposition de loi visant à classer le frelon asiatique dans la catégorie des insectes nuisibles, à l'instar des ragonidins. Le frelon à pattes jaunes est une menace pour la sécurité des personnes, pour la filière apicole et pour la biodiversité. La France a une responsabilité face à ce fléau arrivé sur son territoire et qui prolifère de manière incontrôlée.



La Ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, a par ailleurs publiquement annoncé soutenir la démarche du député tarnais pour classer très prochainement le frelon asiatique comme insecte nuisible ce qui permettra d'engager un plan de lutte national (forces de sécurité civile) et des fonds publics.

Un soutien sans faille au 8^{ème} RPIMA

Castres est viscéralement attachée au « 8 » qui fait partie, au même titre que le CO, de son identité. En sa qualité de vice-président de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale et de colonel de la réserve citoyenne, Philippe Folliot a toujours montré un engagement quotidien au service du 8^{ème} RPIMA et de ses hommes qui risquent leur vie pour notre pays.

Après quatre séjours en Afghanistan, il a pu se rendre également au Liban en 2008 où quelques éléments du « 8 » ont participé à la FINUL et au Kosovo en avril 2010 où la 4^{ème} compagnie était

présente et où le chef de corps du « 8 » commandant la KFOR dans la province Nord à Mitrovica.

Localement, il accompagne le « 8 » dans ses projets avec les acteurs de la ville comme ce partenariat entre le régiment et le lycée du Sidobre dont il est à l'origine. Le député a aussi fait débloquer auprès du ministère de la Défense depuis 2008 six millions d'euros d'investissement pour des infrastructures et pour l'équipement du régiment en nouveaux matériels FELIN.

Armées. Le régiment castrais est désormais considéré comme « base de défense ». Un atout pour l'avenir du 8^e RPIMA.

Pour le député Folliot, le « huit » est conforté dans ses missions

Le régiment de Castres n'a pas le statut de base de défense, mais il est considéré comme tel par l'Etat. Cette reconnaissance est un atout pour l'avenir du 8^e RPIMA. Le député Folliot (UMP) s'est adressé à la commission de la défense de l'Assemblée nationale pour demander que le statut de base de défense soit accordé au régiment de Castres. Il a aussi demandé que le statut de base de défense soit accordé au régiment de Castres. Il a aussi demandé que le statut de base de défense soit accordé au régiment de Castres.



Le régiment castrais s'engage avec les forces armées de sites d'opérations à l'étranger. Il est considéré comme une base de défense. Le député Folliot (UMP) s'est adressé à la commission de la défense de l'Assemblée nationale pour demander que le statut de base de défense soit accordé au régiment de Castres. Il a aussi demandé que le statut de base de défense soit accordé au régiment de Castres.

Philippe Folliot a été promu en 2011 au grade de colonel de la réserve citoyenne par le Ministre de la défense, Gérard Longuet. La réserve citoyenne regroupe des volontaires agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leurs expériences ou de l'intérêt qu'ils portent aux questions de défense, ce qui est indéniablement le cas du député du Tarn.

Défenseur de l'agriculture

Moyenne montagne tarnaise

Agriculture : Philippe Folliot s'inquiète

Dans un courrier, le député Philippe Folliot a fait part à Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, de son sentiment sur la situation de l'agriculture dans la moyenne montagne tarnaise.

« Parfois je me sens de telles inquiétudes voire un certain désespoir chez les agriculteurs de ma circonscription », confie-t-il. Ce sentiment est d'autant plus fort que le secteur agricole représente plus de 40 % des actifs dans cette partie du département. Or les conditions topographiques, géologiques et climatiques empêchent toute perspective de reconversion agricole pour ce secteur à très forte dominante élevage (bovin, ovin lait et viande essen-

quelques observations. « Les éleveurs connaissent des difficultés de trésorerie dues à l'augmentation des charges (engrais, carburant, charges vétérinaires, etc.) et à des problèmes conjoncturels (fièvre catarrhale, mise aux normes, contraintes bien-être animal, etc.) pour lesquels ils attendent bien sûr une régulation de l'Etat et une solidarité interprofessionnelle agricole. Plus grave encore, leurs revenus sont en baisse structurelle, les prix de leurs produits n'augmentent pas. Cela se traduit par un découragement profond et l'absence totale de perspectives. »

Philippe Folliot souhaite donc que joue la solidarité pour relancer avec la filière élevage un

qualité qui donnerait à la profession une visibilité à moyen terme.

« La réforme de la PAC ne doit pas se faire au détriment du premier pilier pour ne pas perdre les outils de régulation et de stabilité. Quant aux contraintes environnementales, elles doivent être plus réalistes et plus souples. Ils suggèrent par exemple que le taux et le montant de la PMAE et de l'ECN puissent être revalorisés afin de mieux correspondre aux enjeux environnementaux mais aussi aux structures d'exploitation. »

A l'heure de la présidence française de l'Union Européenne, le député espère que le ministre tiendra compte de ces préoccupations.

L'agriculture est le poumon de l'économie de la partie rurale de la circonscription. Loin des modèles intensifs des grandes cultures du nord de

la France, il s'agit le plus souvent d'exploitations familiales notamment d'élevage extensif. Philippe Folliot, très lié par ses origines familiales au milieu agricole, défend en toute occasion une agriculture de qualité, enracinée dans les territoires qu'elle façonne, quitte à se faire parfois le VPR de l'agriculture de la montagne et du « piémont » réalmontais et castrais, comme il le fait tous les ans au Salon de l'Agriculture à Paris. Sans parler d'une présentation des produits de Montagne qu'il a organisée à la Questure de l'Assemblée nationale en 2010.

Visites ministérielles

Depuis 2007, pas moins de cinq Ministres et Secrétaires d'Etat sont passés par la 3^{ème} circonscription du Tarn. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants en mai 2008 (8^{ème} RPIMA et commémoration à Montredon-Labessonnié), Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire en octobre 2008 (maison des services publics à Lacaune, maison de la santé à Brassac), Hervé Morin, Ministre de la Défense en janvier 2009 (8^{ème} RPIMA, cérémonie place Jean-Jaurès à Castres), Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'emploi en décembre 2009 (rencontre avec les salariés de Dynamic, visite de l'entreprise Benne SA à Castres), Rama Yade, Ministre des Sports (inauguration du gymnase d'Alban, coup d'envoi du challenge Alain Darnac et finale de la coupe d'Europe des nations de rugby à XIII à Albi).

Deux ministres dans le Tarn le 16 octobre

Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire



Enfin, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, est venu en personne le 25 août 2008 rencontrer les familles et rendre hommage au Quartier Fayoille aux huit soldats du « 8 » tombés en Afghanistan dans l'embuscade de la vallée d'Uzbin.

La bataille pour l'éducation

L'avenir d'un territoire se joue à l'école. Philippe Folliot est toujours présent aux côtés des élus, enseignants et parents d'élèves pour se battre, quand cela est justifié, contre la fermeture des

classes primaires, en particulier dans la montagne où l'école est à la fois un lieu d'apprentissage et de vie pour le village. Le « protocole montagne » qu'il a contribué à mettre en place est un outil précieux qui garantit la concertation et l'anticipation et qui a sauvé au moins temporairement nombre de classes du primaire. Le député de la montagne a récemment obtenu, à Lacaune, du recteur de l'académie de Midi-Pyrénées une concertation pour étendre cette convention au secondaire signée en février 2012.

BRASSAC

Collège: l'inspecteur répond au député

Après les élus départementaux et municipaux, le député de la montagne, Philippe Folliot, est au tour du député de répondre aux inquiétudes formulées par le collectif de parents d'élèves du collège de Brassac.

Le CEPPF avait déposé l'argumentaire préconisant la fusion entre les communes de communes Vals et plaineux et Monts de Lacaune et demandé une phrase, avançant que cette union renforcerait le collège de Lacaune, affaiblissant par ricochet celui de Brassac.



Une fin d'année sereine pour les collégiens !

Côté enseignement supérieur, Philippe Folliot a convaincu le rectorat et le Ministère d'approuver le dossier porté par le Syndicat mixte pour la création d'une classe préparatoire aux grandes écoles (M.P.S.I.) pour le lycée de La Borde Basse à la rentrée 2010. Enfin il a appuyé les demandes de l'IUT de Castres au niveau ministériel pour la création d'un nouveau département « Techniques de commercialisation ».

Conseil municipal de Castres

Elu en mars 2008 au Conseil municipal, Philippe Folliot et son groupe Castres Ensemble n'ont eu de cesse d'intervenir de la manière la plus constructive qui soit au sein de l'assemblée locale. S'ils votent 95% des délibérations, pour autant ils ne manquent pas d'exprimer leurs différences quand cela est nécessaire, comme sur la maîtrise des dépenses et des charges de la ville (amende record de 33 M€ suite au procès avec la Lyonnaise des eaux), l'abandon du projet de requalification de Lameilhé ou encore la réfection coûteuse de la place de l'Albinque. Ils ont dénoncé la situation financière de la ville trois fois plus endettée que les autres de même taille.

DES INITIATIVES

EN CES TEMPS DIFFICILES DE CRISE, NOUS DEVONS MISER SUR L'INNOVATION ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE AU SENS LARGE QUI ANIME LES FRANÇAIS. AUSSI, SOUHAITANT APPLIQUER CETTE CONVICTION À SES ACTIONS ET À SON ENGAGEMENT, PHILIPPE FOLLIOT S'EST EFFORCÉ TOUT AU LONG DE SON MANDAT DE PROMOUVOIR DES ACTIONS INNOVANTES, MÊME SI CELA NE RELÈVE PAS TOUJOURS DU « RÔLE » DU DÉPUTÉ DANS NOS INSTITUTIONS. ELU LOCAL ET HOMME DE TERRAIN, IL EST CONVAINCU QU'IL N'Y A PAS DE SOLUTION UNIQUE ET SIMPLISTE DANS NOTRE MONDE DE PLUS EN PLUS COMPLEXE. LE PARLEMENTAIRE A EU CERTAINES INITIATIVES EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS AUXQUELLES IL A ESSAYÉ DE DONNER VIE DURANT SON MANDAT.

L'Outre-Mer, une chance unique pour la France

En 2009, Philippe Folliot a co-écrit avec Xavier Louy un ouvrage intitulé « France-sur-Mer, un empire oublié », éditions du Rocher. Ensemble, et face aux « déclinologues » de tous poils, ils dressaient le constat de la force que pourrait puiser la France de son domaine ultramarin.



En effet, entre autres constats, ils notent que la France est le premier pays du monde en termes de Zone Economique Exclusive de par ses possessions terrestres dans chacun des océans du monde, ce qui en fait une puissance maritime de tout premier plan. De plus, d'un point de vue stratégique, avec l'avènement d'une armée de métier et de nouvelles relations entre les Etats, la France possède de nombreux sites stratégiques très utiles pour notre armée (Mayotte dans le détroit du Mozambique, la Polynésie française, les Antilles...). Enfin, le livre ouvre des perspectives sur les nouvelles productions que ce domaine maritime exceptionnel pourrait engendrer, en termes notamment d'énergies renouvelables.

Ce livre a rencontré un écho inespéré. Après des dizaines d'articles dans la presse dont une citation comme livre politique de la semaine du Figaro, l'obtention du prix du Chef d'Etat-Major de la Marine, le député du Tarn a été invité à

participer à de nombreuses manifestations pour évoquer ce sujet (Cercle de Brienne, Assises de la Mer, journées de l'Outre-Mer...). Ceci lui a également valu d'être proposé et nommé comme membre de la Commission d'évaluation des politiques Outre-Mer par le Président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer.



PHILIPPE FOLLIOT: Un prix pour son livre. Le député Philippe Folliot vient de recevoir le prix du chef d'Etat-Major de la Marine pour son ouvrage

Mon engagement solidaire

Je profite de mon mandat de député pour agir en faveur de causes qui font l'objet d'injustices ou bien tout simplement d'oubli dans un monde pourtant ultra-connecté.

C'est mon engagement pour la défense du Tibet. Victime de l'oppression chinoise, ce peuple fait l'objet de nombreuses mobilisations (passage de la flamme olympique à Paris...).

Orphelinat de Bethanie à N'Djaména au Tchad : le geste de Philippe Folliot

C'est dans le cadre de ses activités parlementaires que Philippe Folliot, député de la troisième circonscription du Tarn, s'est récemment rendu au Tchad afin de visiter l'orphelinat de Bethanie à N'Djaména, lequel bénéficie d'un soutien



suivi médical personnalisé s'est aussitôt proposé à personnel de faire imprimer des carnets de santé et d'envoyer sur place dès son tour. La semaine dernière, ce sont donc 3 500 carnets de sa

La Bibliotheca, un modèle innovant de restaurant-bibliothèque en milieu rural

C'est en 2009 qu'a ouvert à Saint-Pierre-de-Trivisy La Bibliotheca, première bibliothèque-restaurant en milieu rural de France. L'association Marcel Guiraud dont Philippe Folliot est le président a, grâce au legs de ce dernier, et selon sa volonté, permis d'ouvrir une bibliothèque dans son village natal. Mais une bibliothèque un peu spéciale...

Une bibliothèque classique aurait été un projet trop complexe et coûteux pour le village. C'est ainsi qu'est née une bibliothèque-restaurant. Le dernier restaurant du canton de Vabre et le dernier bar de Saint-Pierre-de-Trivisy ont ainsi pu trouver un renouveau au travers de cette initiative. Grâce à un fonds de roulement de livres prêtés par la bibliothèque départementale, et un fonds propre pour l'achat de livres, La Bibliotheca offre de nombreux ouvrages en prêt. Les restaurateurs s'engagent quant à eux à gérer la bibliothèque tout en assurant une prestation gastronomique de qualité.

C'est une démarche totalement innovante qui est un plein succès puisqu'aujourd'hui la bibliothèque compte près de 200 adhérents ; de nombreuses manifestations sont organisées autour de thèmes aussi variés que passionnants, à en croire le nombre de participants.

Club Entreprises-Parlement 81

Dans le cadre de ses nombreuses rencontres en circonscription, Philippe Folliot s'est rendu dans plusieurs entreprises au cours de son mandat pour faire un état des lieux régulier de l'activité dans le Tarn et, quand cela était nécessaire, leur apporter son aide et son soutien. Voici une liste non exhaustive des entreprises visitées :



La première bibliothèque-restaurant de la région a ouvert ses portes les 19 décembre à Saint-Pierre-de-Trivisy. Loïc Guzman et



la SEPPIC, Weir Minerals, FEMIL, minoterie Battigne, Ad'Hauc, Ovalie Vegetal, Phodé, la Maille au personnel, Devoteam, Plug In, Meubles Moss, Albiréo, OMG Bordchers, BCMS, Missègle, CGX, Fin'tech industries, GAVAP, Forge de Saint-Juéry...

LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Si les députés ne disposent d'aucun budget propre, ils peuvent néanmoins mobiliser des fonds exceptionnels dans le cadre de la réserve parlementaire. Distribuées par Philippe Folliot en toute transparence chaque année, ces subventions exceptionnelles sont régies par des conditions strictes :

- Elles doivent être attribuées à des communes ou à des associations ;
- Elles sont consacrées uniquement à des projets d'investissement d'intérêt général (infrastructures, mobiliers...) et ne peuvent constituer plus de la moitié du coût total de l'investissement ;
- Elles sont exceptionnelles et non-reconductibles sur la durée du mandat.

Tout au long de son mandat, Philippe Folliot a communiqué sur la répartition de ces subventions exceptionnelles en faisant bénéficier équitablement les associations de la circonscription ainsi que les communes. **Toutes les communes de la circonscription, quelle que soit leur sensibilité, ont ainsi reçu une part de la réserve parlementaire depuis 2007 de façon à financer un projet d'investissement** (cf. tableau ci-dessous). De même, son soutien aux associations a été pluriel, toujours guidé par un souci d'équité et de transparence. Philippe Folliot n'a jamais souhaité mettre en scène la distribution de ces fonds car ce sont des deniers publics et non pas son argent personnel.

Les communes

Toutes les communes de la circonscription ont pu bénéficier grâce à l'implication du député Philippe Folliot d'une subvention exceptionnelle – de 10 000€ en moyenne – participant à un projet d'investissement. **Tout cela représentant un montant total de 780 000€.** Voici, en toute transparence, la liste des aides attribuées ainsi que l'objet et le montant de celles-ci :

ALBAN	Installation de nouvelles menuiseries à la mairie	FERRIERES	Réhabilitation de l'ancien presbytère protestant et réalisation de travaux d'aménagement du cœur du village de Castelnaud de Brassac et scénographie pour le musée du Protestantisme en Haut-Languedoc
ARIFAT	Aménagement des annexes du château d'Arifat	GIJOUNET	Equiperment de la salle communale et réfection du temple et de l'église
BARRE	Achat d'équipements	LABASTIDE-DENAT	Aménagement de la place et la restauration des façades de l'église
BERLATS	Travaux salle communale	LABOULBENE	Aménagement parking salle communale
BRASSAC	Réfection toiture bâtiment communal et ravalement façade du temple	LABOUTARIE	Réfection de diverses rues et de bâtiments communaux et installation de nouveaux logiciels à la mairie
BURLATS	Réhabilitation de l'ancien temple des Salvages en salle à vocation culturelle et mise en valeur du patrimoine existant	LACAUNE	Aménagement de jeux en plein air
CAMBOUNES	Aménagement des berges de la Durenque	LACAZE	Création du parking de la gendarmerie
CASTELNAU DE BRASSAC	Rénovation « Vicariales de Biot »	LACROUZETTE	Achat camion benne et sableuse, restauration des vitraux de l'église, réalisation de travaux d'aménagement d'un boulodrome d'hiver
CURVALLE	Aménagement d'une partie du rez-de-chaussée de l'ancienne école du Truel	LAMILLARIE	Aménagement des chemins de Mailhes et de Saulières et de l'espace propreté de Lamartelié et mise à jour du logiciel de la mairie
DENAT	Aménagement d'une bibliothèque au rez-de-chaussée et d'une salle de psychomotricité au premier étage de la salle paroissiale et Consolidation d'un mur du cimetière	LE BEZ	Réfection des fenêtres et d'une salle de classe de l'école publique du Bez
ESCROUX	Achat d'équipements et aménagement en jardin public de l'ancien cimetière jouxtant l'église	LE MARGNES	Aménagement intérieur du presbytère
ESPERAUSSES	Réfection toitures édifices culturels et réfection de la salle des fêtes	LE MASNAU MASSUGUIES	Réfection de l'école
FAUCH	Acquisition d'une parcelle de terrain jouxtant la salle polyvalente afin d'y aménager un parking et une aire de jeux		

LE TRAVET	Réfection des chemins de la Four Del Rous et du Mas d'Abrial	ROQUECOURBE	Sécurité et embellissement du village et aménagement de l'église et du jardin du Pontet
LOMBERS	Réfection des menuiseries des logements locatifs de Saint-Pierre de Cornils, de la voirie et des espaces verts et travaux de restauration de l'église de Saint-Pierre de Cornils	ROUMEGOUX	Assainissement du bourg
MASSALS	Aménagement de la place principale	SAINT-ANDRE	Réfection du monument aux Morts et aménagement de la place
MIOLLES	Aménagement du village	SAINT-GERMIER	Réaménagement des locaux de l'école en logement locatif
MONTFA	Aménagement pour mise en sécurité agglomération Les Fournials	SAINT-JEAN-DE-VALS	Travaux d'aménagement de voirie et réfection de l'église
MONT-ROC	Réalisation de travaux de construction d'un local de stockage de mobilier et aménagement de l'ancienne salle paroissiale	SAINT-PIERRE DE TRIVISY	Réfection des sanitaires du camping
MONTREDON LABESSONNIE	Réalisation de travaux d'aménagement de la cantine scolaire, éclairage Stade de l'Ourtal et réhabilitation historique du village	SAINT-LIEUX-LAFENASSE	Rénovation église et sacristie
MOULIN-MAGE	Réfection église et sacristie de Cabannes et achat d'équipements	SAINT-SALVI-DE CARCAVES	Aménagement d'une aire de pique-nique et d'un tableau d'orientation sur un sentier de randonnée, aménagement de la nouvelle mairie et réfection de la façade de l'école
MURAT-SUR-VEBRE	Acquisition de mobilier urbain et réfection de l'église de Boissezon	SAINT-ANTONIN-DE-LACALM	Aménagement de la nouvelle mairie
NAGES	Réfection de la cheminée du château et aménagement de jeux en plein air	SAIX	Mise en sécurité groupe scolaire Toulouse Lautrec
NAVES	Achat d'une scène modulable	SENAUX	Achat de matériel informatique et de mobilier et réfection du four à pain et des lavoirs
ORBAN	Réfection des façades et de la toiture de l'école	SIEURAC	Acquisition d'un terrain, aménagement d'un parking et plantation d'un mur végétal
PAULINET	Installation de nouveaux chauffages et réaménagement de logements sociaux à St Jean, mise en place d'un réseau de télésurveillance et qualité sur le réseau d'eau potable	TEILLET	Réfection et amélioration de la performance énergétique des vestiaires sportifs et des toitures des ateliers municipaux
POULAN-POUZOLS	Réfection de chemins communaux	TERRE-CLAPIER	Construction d'un espace multi-accueil
RAYSSAC	Aménagement de l'église de Rayssac	VABRE	Façades et aménagement intérieur maisons inscrites de la rue Vieille
REALMONT	Aménagement d'une aire de jeux au abords du nouveau centre périscolaire	VIANE	Construction d'un abri pour le stade municipal, restauration de l'église et électrification du clocher
RONEL	Restauration de la toiture de l'église		

Alors que les budgets de l'Etat sont très contraints, la mairie de Castres n'a pas jugé utile de déposer auprès du Ministre de l'intérieur un dossier pour bénéficier des 200 000€ de crédits exceptionnels pour un équipement sportif obtenus par le député Philippe Folliot.

Les associations :

240 associations, pour moitié de Castres et pour autre moitié des autres communes, ont pu bénéficier d'une aide exceptionnelle dans le cadre de la réserve parlementaire, avec une large campagne en 2008 auprès des associations, pour un montant total de 431 000€.

La réserve parlementaire en chiffres

- 100% des communes de la circonscription ont obtenu une aide (sauf Castres qui n'a pas souhaité en bénéficier)
- 779 341 € pour les communes
- 431 000 € pour 240 associations de la circonscription en cinq ans

PROCHE DES CITOYENS

DEPUIS 2002, PHILIPPE FOLLIOT COMMUNIQUE RÉGULIÈREMENT SUR SON ACTION PUBLIQUE. VOUS AVEZ DONC PU RETROUVER TOUTE SON ACTUALITÉ ET LES COMPTES-RENDUS DE SON TRAVAIL SUR PLUSIEURS SUPPORTS, ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE :

- **La lettre d'information.** Avec en moyenne deux lettres d'information par an envoyée par courrier aux habitants de la 3^{ème} circonscription du Tarn, le député du Tarn informe par ce biais la majorité d'entre vous. Si internet est aujourd'hui un formidable moyen de communication, il n'oublie pas que le support papier reste pour beaucoup, et lui le premier, essentiel.
- **Le bulletin.** Edité en 2010, ce bulletin revient sur l'action de mi-mandat du député de Castres (activité parlementaire, actions en circonscription...). Beaucoup d'entre vous y ont eu accès, il complète ce bilan de mandat.
- **Le site internet.** Le site internet www.philippe-folliot.fr est mis à jour quotidiennement ce qui lui permet de recueillir plusieurs centaines de connexions par jour. L'ensemble de mon action y est présenté, le travail législatif, les questions écrites, les visites en circonscription...
- **La lettre d'information internet bi-hebdomadaire.** Toutes les deux semaines est envoyée une newsletter à destination des 3500 personnes abonnées à son site internet, reprenant l'ensemble de mon actualité des quinze derniers jours. Philippe Folliot y rédige un éditorial ou un billet d'humeur selon l'actualité.
- **Réseaux sociaux.** Philippe Folliot vous fait suivre son quotidien de député entre son profil Facebook (2500 amis) et de réguliers « Tweet » (600 suiveurs).

De plus, le député est allé le plus souvent possible à la rencontre des habitants, des élus et de la société civile de la circonscription lors de multiples inaugurations, fêtes, manifestations culturelles, réunions, assemblées générales...

IL ESSAIE DE SE RENDRE DISPONIBLE AUPRÈS DES TARNAIS GRÂCE À PLUSIEURS MANIFESTATIONS QUI SONT DES GAGES DES LIENS ÉTROITS ENTRE L'ÉLU ET LES CITOYENS :



- **La « cuvée de l'amitié » de Philippe FOLLIOT** réunit tous les ans les habitants de la circonscription autour d'un moment de convivialité. Un terroir différent est mis à l'honneur chaque année sur l'étiquette d'une bouteille de Gaillac primeur (AOC). Ce furent successivement : Castres (2007), Alban (2008), Montredon-Labessonnié (2009), l'Albigeois (2010) et Murat-sur-Vèbre (2011).
- **Le « Café au café »** qui l'amène trois matins par semaine pendant un mois, de 8h à 9h, à rencontrer les Castrais dans les cafés et brasseries de la ville. Cette opération a été renouvelée à cinq reprises au cours de son mandat (soit 65 cafés !)
- **Les rencontres du député** qui permettent de discuter avec les professionnels d'un secteur sur un sujet en particulier autour d'un petit-déjeuner.
- **Les permanences hebdomadaires** à Castres, comme dans chacun des cantons de la circonscription au rythme d'une fois par semestre.
- **Les interventions** en faveur des habitants de la circonscription, soit près de 1 000 dossiers traités par an. Ces rencontres sont l'occasion de prendre la mesure des problèmes quotidiens des particuliers, des entreprises, des responsables associatifs.
- **Les réunions de mi-mandat dans l'ensemble des six cantons**, comme le député s'y était engagé en 2007 avec la visite dans chacune des 59 communes de la circonscription en 2010.
- **De nombreuses visites sur le terrain** (immersion avec les pompiers de Castres, au sein du « 8 » dans l'émission « J'aimerais vous y voir »...)

Chaque fin de semaine, vous pouvez le rencontrer car il est présent sur le terrain à l'occasion des cérémonies, des fêtes locales, des manifestations sportives ou culturelles... Philippe Folliot a été présent dans les médias régionaux et nationaux. Outre la communication effectuée au travers des médias locaux (La Dépêche, Le Tarn Libre, 100% Radio, R'd'Autan, Radio Lacaune, Radio Albigès...), il a également été interviewé par des grands journaux nationaux (Le Nouvel observateur, L'Express, France Soir, Le Figaro), des médias télévisés (TF1, LCI, LCP, France 3), des magazines télévisés (« Toques et politiques », « J'aimerais vous y voir ») ou des revues plus spécialisées en lien avec son travail en matière de Défense (la Revue du Tarn, Marine et Océans...).

Cap Découverte :
après le flop, le plout !

Depuis l'annonce de la création de ce grand équipement à vocation touristique, je n'ai eu de cesse de dénoncer le gâchis d'argent public qu'est Cap Découverte. Le syndicat mixte chargé de la gestion du site, le SMAD, n'a eu de cesse depuis 2007 de demander des subventions exceptionnelles de millions d'euros à l'Etat et aux collectivités locales pour éponger le trou abyssal de ses déficits. L'équipement prend l'eau, au sens propre et au sens figuré, des problèmes techniques se surajoutant aux difficultés financières du SMAD.

Cap Découverte

L'autosatisfaction des dirigeants scandalise Philippe Folliot



On a toujours tort d'avoir raison trop tôt, même si j'ai été seul contre tous au départ. Dans un contexte de crise des finances publiques locales, je me demande encore jusqu'où continuera cette gabegie et jusqu'où les responsables de cette monumentale erreur persévéreront dans leur folie. ■

Philippe Folliot fait le point sur les dossiers de la commune



LA SEMAINE DU DÉPUTÉ

Lundi en circonscription

- Réunion d'équipe *le matin*,
- RDV permanence parlementaire à Castres ou dans un chef-lieu de canton,
- Visites sur le terrain l'après-midi et préparation des dossiers hebdomadaires,
- *En soirée*, réunion avec des communes, des intercommunalités ou autres manifestations...

Mardi à l'Assemblée nationale

- *Réunion dès 9h* avec mon assistante parlementaire à Paris pour faire le point sur l'ordre du jour parlementaire de la semaine,
- Réunion du groupe Nouveau centre et apparentés pour définir les prises de parole, les interventions sur les textes,
- *15 h*, questions d'actualité au Gouvernement,
- *16h*, suite des débats en séance, réunion de commissions, de groupes d'études ou de travail...
- *Dès 21 h*, séance de nuit

Mercredi à l'Assemblée nationale

- *Le matin*, réunion de la Commission Défense (vice-président), rencontres dans les ministères, rendez-vous à l'Assemblée,
- *15 h*, questions d'actualité au Gouvernement,
- *16h*, suite des débats en séance, réunion de commissions, de groupes d'études ou de travail...
- *Dès 21 h*, séance de nuit

Jeudi à l'Assemblée nationale ou sur le terrain, selon l'agenda

- Séance et débat en Commission Défense, réunion des différents groupes d'amitié et de travail ou encore questions orales sans débats,
- Visites sur le territoire, en circonscription mais aussi sur le terrain national pour la Commission Défense.

Vendredi en circonscription

- *Le matin*, « Les rencontres du député », « café au café » ou RDV permanence parlementaire,
- Visite des communes, des entreprises et séance de travail sur les dossiers.
- Inaugurations, vernissages, colloques...
- Travail sur les dossiers en cours, rédaction d'éditoriaux, de lettres...

Samedi et dimanche en circonscription

- Inaugurations, manifestations culturelles ou sportives, fêtes, foires, réunions, « café au café », rencontres avec des associations...

Imprimé dans le Tarn

Ce numéro spécial de la lettre du député (numéro 18) a été tiré à 15 000 exemplaires. Récusant toute participation d'entreprises pour de la publicité, il a été financé sur mes fonds propres et ceux de l'association Agir Pour Demain. Il a été imprimé par l'Atelier Graphique Saint-Jean d'Albi sur papier recyclé en France. ■

L'EQUIPE PARLEMENTAIRE Agir pour demain

Une équipe à votre service :

PERMANENCE PARLEMENTAIRE CASTRES

3, boulevard des Lices
81100 CASTRES

Téléphone : 05 63 71 29 23

Télécopie : 05 63 59 82 71

Jean-Baptiste Desplats, Marie-Laure Farouz,
Nathalie Folliot, Bertrand Rouaud

PARIS ASSEMBLÉE NATIONALE

101, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Téléphone : 01 40 63 71 86

Télécopie : 01 40 63 71 91

Pauline Auban

LE DÉPUTÉ VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS : LES LUNDI, JEUDI ET
VENDREDI À CASTRES, LES MARDI OU MERCREDI À PARIS
PERMANENCE TRIMESTRIELLE DANS LES CHEFS-LIEUX DE CANTON

www.philippe-folliot.fr

contact@philippe-folliot.fr

facebook 

twitter 

Merci Claude !



Depuis le 1^{er} mars 2011 Claude Dayon a fait valoir ses droits, ô combien mérités, à la « retraite ». En effet, à compter de cette date, elle a cessé ses activités d'assistante parlementaire au sein de notre équipe. Toutefois elle conserve bien entendu

sa fonction de députée suppléante jusqu'à la fin de la législature et c'est pour cela qu'il est plus juste de parler de « semi-retraite ». Au-delà de son parcours antérieur et de l'amitié qui nous lie, ce qui caractérise Claude Dayon, ce sont ses grandes qualités humaines faites de professionnalisme, de simplicité, d'écoute et, bien sûr, de fidélité. Depuis 2002, nous avons ensemble traversé toutes les épreuves mais aussi et surtout vécu des moments forts tels la réélection de 2007 en passant par les visites ministérielles, les rencontres sur le terrain, les commémorations officielles, les moments de convivialité à la permanence...

Mais ce qui a caractérisé le plus l'action de Claude DAYON au sein de l'équipe parlementaire, à mes côtés, c'est une totale discrétion et une grande capacité d'écoute pour les dizaines de rendez-vous qu'elle enchaînait tous les mois, que ce soit pour une recherche d'emploi, des démarches administratives, des demandes de renseignements, des dossiers de naturalisation ou visas, des mutations de fonctionnaires...

Ces combats du « pot de terre contre le pot de fer » n'avaient plus de secrets pour elle. Finalement sa plus grande récompense était un message, un sourire quand l'intervention avait réussi. Et des interventions complexes et difficiles, elle en a fait aboutir beaucoup mais toujours avec le souci de justice et d'efficacité, un passe droit lui était tout aussi insupportable qu'une injustice.

Si l'assistante parlementaire nous a quittés pour son jardin secret de Caunes avec notre si cher et tout aussi fidèle Alain DAYON, la suppléante vient nous rendre visite très régulièrement.

Merci Claude ! ■



JE SOUHAITE SOUTENIR L'ACTION DE PHILIPPE FOLLIOT AGIR POUR DEMAIN BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN

NOM

TELEPHONE

PRENOM

COURRIEL

ADRESSE

.....

.....

- Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle (gratuit)
 Je souhaite m'abonner à la lettre internet

Je choisis la cotisation...	Je verse...	Je bénéficierai d'un avoir fiscal de...	Cela me revient à...
Taux Réduit *	<input type="checkbox"/> 10 €		
Normal	<input type="checkbox"/> 30 €	20,00 €	10,00 €
Couple	<input type="checkbox"/> 45 €	30,00 €	15,00 €
Soutien	<input type="checkbox"/> 60 €	40,00 €	20,00 €
Honneur	<input type="checkbox"/> 100 €	66.66 €	33,33 €
Je fais un don de...	<input type="checkbox"/>€	2/3 du montant	1/3 du montant

* Étudiant - Sans emploi - non imposable.

**Ouvre droit à la déduction d'impôts de 66% conformément à la loi - reçu fiscal adressé en début d'année

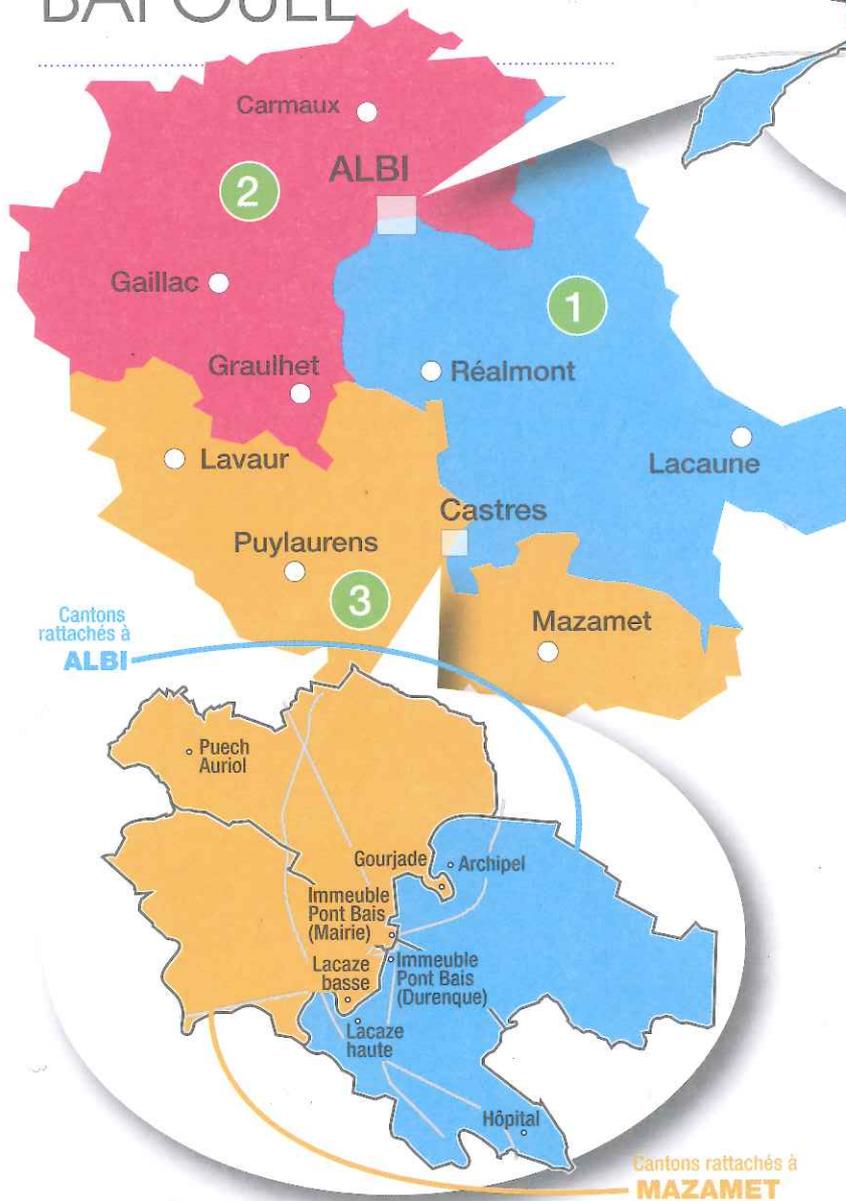
Chèque à renvoyer à l'ordre de l'association de financement d'Agir Pour Demain

3, boulevard des Lices - 81100 CASTRES - Tél. 05 63 71 29 12 - Télécopie : 05 63 71 29 12

agirpourdemain@philippe-folliot.fr

LE REDECOUPAGE ELECTORAL DU TARN

LA DEMOCRATIE BAFOUEE



Le Tarn, pour des raisons démographiques, a perdu un député lors du dernier redécoupage des circonscriptions législatives en 2010. Nous revenons donc à la situation d'avant 1986, les incohérences territoriales en plus.

Philippe Folliot s'est prononcé dès 2008 pour un redécoupage respectant les logiques territoriales de notre département, en cohérence notamment avec les bassins de vie. C'est à dire une circonscription Castres-Mazamet-Montagne, une autre Albi-Carmaux et enfin une dernière Lavour-Gaillac-Graulhet. Ces limites administratives correspondent à une réalité territoriale que vivent au quotidien les quelques 370 000 Tarnais.

En lieu et place de cela nous avons eu droit à un véritable charcutage électoral pour rassurer certains élus actuels ; et notamment Monsieur Bernard Carayon, craignant de voir leur poste leur échapper. A présent nous avons donc trois circonscriptions qui défient l'entendement. Un remarquable travail d'orfèvre rend la première circonscription du Tarn particulièrement kafkaïenne... Nous y trouvons une partie de Castres, une partie d'Albi et la Montagne tarnaise d'Anglès, au-dessus de Mazamet, à Valence d'Albi. C'est une première depuis 1789 ! La seconde regroupe Carmaux, une moitié d'Albi, Gaillac et Graulhet. Quant à la troisième circonscription, taillée sur mesure, elle englobe Mazamet, Lavour et une partie de Castres.

Ce découpage bafoue la démocratie, c'est un véritable camouflet pour les Tarnais. Quant au consensus, c'est peu de dire qu'il fait cruellement défaut et que le gouvernement a voulu passer en force, allant jusqu'à empêcher le vote des amendements à l'Assemblée. Qu'il s'agisse de l'écrasante majorité des élus locaux, de l'Association des Maires du Tarn, et, au niveau national, de la commission indépendante chargée de donner un avis sur le projet du gouvernement, du Conseil d'Etat et plus encore du Conseil Constitutionnel dans ses commentaires – tout le monde, **toutes les institutions de la République ont dénoncé ce projet** et proposé le retour aux grands équilibres des trois circonscriptions d'avant 1986.

Enfin, est-il besoin de préciser que ce redécoupage dessert la démocratie. Quand nous avons besoin d'unité nationale, une telle manœuvre politique vient à coup sûr attiser, et à juste titre, le sentiment antiparlementaire de certains de nos concitoyens.

Les absurdités du redécoupage

- A Albi, la cathédrale Sainte-Cécile sera dans une circonscription quand le marché couvert sera dans une autre, tout comme Fonlabour et Beausoleil, l'hôpital et le futur grand théâtre des Cordeliers...
- A Castres, les deux immeubles du Pont Biais seront chacun dans une circonscription différente, tout comme la Villégiale et l'école Villegoudou, l'Archipel et Gourjade, Lacaze Basse et Lacaze Haute et même le village des Salvages... auront deux députés différents. Plus choquant, le nouvel hôpital de Castres, comme Lameilhé, seront rattachés à Albi tandis que Puech Auriol et le plateau Saint-Jean à Mazamet !